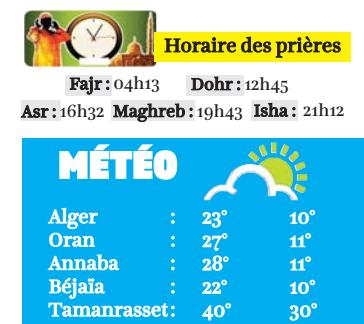


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 3- samedi 4 mai 2024 / 24-25 Chawwal 1445 - N° 3545 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



SOMMET DE L'OCI  
EN GAMBIE

M. Larbaoui  
à Banjul pour  
participer

P. 24

21<sup>ST</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE ANNUELLE  
DES PAYS AFRICAINS ET NORDIQUES À COPENHAGUE

**M. Attaf pointe l'incapacité  
de la communauté internationale  
à mettre fin aux atrocités commises  
contre le peuple palestinien**

P. 24

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE  
PALESTINIEN

**En application des instructions  
du président de la République,  
arrivée d'enfants palestiniens  
blessés en Algérie**

P. 24

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Tebboune préside une cérémonie de commémoration

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), une cérémonie en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie. Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations. Pp. 3-24



### TERRES RARES

Résultats "positifs" de  
l'exploration du lithium  
à Tamanrasset et  
In Guezzam (ministère)

### ECONOMIE MONDIALE

L'immigration a contribué  
à la croissance  
des pays développés  
en 2023 (OCDE)

P. 24

### EUROPE

Un rapport de l'OMS met  
en évidence un lien entre la  
Covid-19 et l'augmentation  
de l'obésité chez les enfants

P. 11

### SANTÉ

MAL AU DOS  
6 sports qui  
soulagent

P. 12-13

### FOOTBALL

MONDIAL-2026  
(QUALIFICATIONS/ GR.G) 3<sup>ME</sup> J  
Algérie - Guinée fixé  
au jeudi 6 juin au stade  
Nelson-Mandela  
de Baraki (FAF)

P. 21



### MICROSOFT

Projet  
d'investissement  
de 2,05 mds EUR  
dans l'IA et le  
cloud en Malaisie

P. 17

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu et deux  
éléments de soutien  
arrêtés  
à Bordj-Badji  
Mokhtar

P. 4

## EL BAYADH

**Décès du moudjahid Bouali Ahmed**

Le moudjahid, Bouali Ahmed de la wilaya d'El Bayadh est décédé à l'âge de 86 ans, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits. Né en 1936 à El Bayadh, le défunt moudjahid Bouali Ahmed, décédé hier mercredi, avait rejoint les rangs de l'Organisation Civile du Front de Libération Nationale (OCFLN) en qualité de «Moussabé» de 1961 jusqu'à l'indépendance, a indiqué la même source. Suite à cette grande perte, le directeur des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya d'El Bayadh, Sid Ahmed Trari, a adressé une lettre de condoléances à la famille du défunt, dans laquelle il a présenté ses sincères condoléances, priant Dieu le tout Puissant, de lui accorder sa grande miséricorde et l'accueillir dans son vaste paradis.

## BATNA

**Décès du moudjahid Saïd Douha**

Le moudjahid Saïd Douha est décédé la nuit de mercredi à jeudi à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, apprend-on de ses proches. Feu Saïd Douha a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 et a participé à plusieurs batailles et embuscades contre l'armée d'occupation française dont les batailles d'El Mehmel, Khenguet Maache et Foudh Aguial et les embuscades de Hazmoureh, Hizi Nouayer Adhou, Tigharghar et Inouggħissena, a précisé la même source.

Le moudjahid Saïd Douha fut adjudant durant la Guerre de libération nationale sous le commandement de Mohamed Mokrani puis chef d'unité, selon des moudjahidine de la région. Au lendemain de l'indépendance, le défunt a rejoint l'Armée nationale populaire (ANP) jusqu'à sa retraite pour ensuite rejoindre sa ville natale Menaâ où il décéda à son domicile familial. Le défunt sera inhumé jeudi après la prière d'El Asr au cimetière de la commune de Menaâ distante de 85 km au Sud-est de Batna, a indiqué la même source.

## AÉROPORT DE BOUFARIK

**Rapatriement à partir du Caire d'enfants palestiniens blessés**

Des enfants palestiniens blessés ont été rapatriés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à partir de l'Aéroport international du Caire (Egypte), à destination de la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la ière région militaire, et ce en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef supérieur des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Ghaza.

Pour cette opération, deuxième du genre après celle du 28 mars 2024, le haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, sous la supervision d'un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire.

Ces enfants seront totalement pris en charge au niveau des hôpitaux militaires, ainsi que leurs accompagnateurs qui seront accueillis au niveau des cercles militaires de l'ANP, ce qui traduit l'engagement et la solidarité inconditionnelle de l'Algérie, dirigeants et peuple, envers le peuple palestinien frère.

## TIZI-OUZOU

**Saisie de drogue et arrestation d'une personne**

Une quantité de 117,6 grammes de kif traité destinée à la commercialisation a été saisie et une personne arrêtée par les éléments de la sûreté de daïra de Draa Ben-Khedda, à l'Ouest de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la sûreté de wilaya. L'individu arrêté cette semaine, était également, en possession d'une quantité de produits psychotropes et d'une somme de 380 000 DA, revenu de son commerce illicite. Il a été présenté aux autorités judiciaires compétentes et placé en détention provisoire, a-t-on ajouté de même source.

## DIPLOMATIE

### Nouvelles ambassadeuses d'Algérie auprès de la République de Slovénie...

Le gouvernement slovène a donné son agrément à la nomination de Mme Sabrina Kaci-Bey, en qualité d'ambassadeure extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Slovénie, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

### ... et de la République d'Ethiopie

Le gouvernement éthiopien a donné son agrément à la nomination de Mme Selma Malika Haddadi, en qualité d'ambassadeure extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

### Décès de 8 personnes durant le mois d'avril (Protection civile)



Huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et 137 autres ont été victimes d'asphyxie durant le mois d'avril dernier à l'échelle nationale, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé qu'«au cours du mois d'avril dernier, huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, et 137 autres ont été victimes d'asphyxie, et ont été secourues et transférées vers les hôpitaux». Il a ajouté que ses services «sont intervenus les 1er et 2 mai pour apporter les premiers secours à 12 personnes qui ont été victimes d'asphyxie en inhalant du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations dans plusieurs wilayas du pays».

## MEDEA

**Caravane d'information et de prévention contre les incendies de forêts**

Une caravane d'information et de prévention contre les incendies de forêts et les feux de récoltes a été lancée jeudi à partir de l'unité d'intervention principale de la Protection civile de «Ain-Dheb» à Médéa dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif estival de prévention et de lutte contre les incendies. La caravane a marqué une première halte au lac «Dhaya», sur le mont de Tamesguida, nord de Médéa, une destination privilégiée des visiteurs durant l'été, en particulier pour les amateurs de barbecues qui peuvent être à l'origine de départ de feu involontaire.

## ANNABA

**Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et saisie de plus de 6 kg de cannabis dans l'Est du pays**

La brigade sécuritaire du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues de l'Est du pays dont le siège est à Annaba a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et a saisi 6,4 kg de stupéfiants (cannabis), a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Annaba. L'opération a permis d'arrêter le suspect principal dans cette affaire, selon

## CONSTANTINE

**Ouverture du Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie**

Un Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie a été ouvert jeudi à Constantine avec la participation d'une quarantaine d'exposants venus des quatre coins du pays. La manifestation devant se poursuivre jusqu'à samedi prochain, se veut «un espace de communication entre professionnels qui mettront en avant leurs produits de pointe et prendront note des besoins exprimés par le domaine de l'ophtalmologie notamment», selon «RHI international communication», organisatrice de l'événement.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 62 morts et 251 blessés en une semaine (Gendarmerie nationale)

Soixante-deux (62) personnes ont trouvé la mort et 251 autres ont été blessées dans 150 accidents corporels enregistrés cette semaine par les services de la GN au niveau de leur territoire de compétence. Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Commandant Samir Bouchehit, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que les accidents de la route ont connu «une hausse du nombre d'accidents (15), de morts (18) et de blessés (54) par rapport à la semaine précédente». Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec «12 accidents, suivie de Blida avec (10) et de Ain Defla et Msila avec (9)». «Ces accidents ont été provoqués par l'imprudence des conducteurs (18 cas), le non respect de la distance de sécurité (18 cas), le non-ralementissement au niveau des virages (15 accidents)» selon le même responsable. Dans ce cadre, une campagne dissuasive sera lancée à partir de jeudi jusqu'au 30 mai pour la lutte contre les contraventions commises par les conducteurs de véhicules de transport collectif, particulièrement les conducteurs de bus de longues distances (plus de 600km). L'accent sera mis, dans ce cadre, sur «l'intensification du contrôle et des inspections sur cette catégorie de véhicules, en utilisant tous les moyens techniques comme les alcootests et les détecteurs de drogues pour lutter contre les contrevenants». Cette campagne intervient suite à l'enregistrement de plusieurs accidents causés par cette catégorie de véhicules durant cette période, à l'image de l'accident de Constantine qui a causé la mort de (02) personnes, et l'accident de Mosbaganem ayant fait deux (02) morts et 16 blessés.

## CHINE

**Des chutes de pierres font un mort et cinq blessés dans une zone touristique**

Un touriste a été tué et cinq autres blessés jeudi par des chutes de pierres dans la zone touristique du mont Hengshan, dans la province chinoise du Shanxi (nord), selon le Centre d'administration de la zone touristique. Les personnes blessées sont actuellement hospitalisées et aucune d'entre elles n'est en danger de mort, indique l'agence de presse Chine Nouvelle.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE La scène médiatique nationale en phase avec le processus d'édification de l'Algérie nouvelle (Journalistes)

Des journalistes et des représentants d'établissements médiatiques nationaux, ont été unanimes à souligner que la scène médiatique nationale était en phase avec le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, estimant que les rencontres de la corporation médiatique avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concrétisaient l'adhésion de la presse nationale à ce processus.

En marge d'une cérémonie présidée par le président de la République, au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal (Alger), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, le Directeur du quotidien "L'Expression", Ahmed Fatani, a déclaré à l'APS que les différentes rencontres des journalistes avec le président de la République, "constituent désormais une tradition ancrée, c'est une initiative louable d'associer la corporation médiatique dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle".

"La volonté du président de la République d'opérer un changement au niveau de la scène médiatique en Algérie, s'est manifestée principalement à travers les majeurs acquis enregistrés, notamment au volet législatif, en attendant la publication de tous les textes d'application relatifs au



secteur", a-t-il ajouté. Pour sa part, le Directeur du quotidien "Jeune indépendant", Kamel Mansari, a estimé que l'entrevue périodique du président de la République avec les représentants des médias nationaux est devenue "une bonne coutume", relevant que les réalisations enregistrées dans divers secteurs ces dernières années "sont en phase avec le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, qui cor-

respond aux aspirations et aux ambitions de tous ses enfants". De son côté, le rédacteur en chef du journal "El Khabar", Jallel Bouati, a évoqué le processus législatif et réglementaire qui a défini l'instauration de nouvelles lois concernant le secteur, valorisant les réalisations que le secteur de l'information a connues, lesquelles ont contribué, selon lui "à la vision et les engagement du Président

de la République pour instaurer une pratique médiatique plus professionnelle".

L'importance que le Président de la République attache au secteur se traduit par son souci de partager, aux côtés des journalistes, les occasions les concernant".

La journaliste à la Radio nationale, Ibtihal Abdoune a, par ailleurs, estimé que les réalisations accomplies sur la scène médiatique, notamment sur le plan législatif et juridique, reflètent "une volonté politique claire pour promouvoir le secteur conformément aux évolutions notables vécues actuellement sur plusieurs niveaux". L'implication de la corporation médiatique est primordiale pour suivre ces évolutions dans cette démarche d'"assurer un contenu significatif" aux fins de "relever les défis et de faire face aux campagnes tendancieuses visant la stabilité et l'unité de l'Algérie", a-t-elle ajouté.

## DIPLOMATIE L'Algérie établit des relations diplomatiques avec le Commonwealth des Bahamas

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a procédé mercredi avec son homologue du Commonwealth des Bahamas, l'ambassadeur Stan Oduma Smith, à la signature d'un Communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, guidés par la volonté de développer et de renforcer les liens d'amitié et de coopération.

Le communiqué conjoint stipule que les gouvernements des deux pays ont décidé d'établir des relations diplomatiques officielles, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies et aux dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963. L'Algérie et les Bahamas ont également convenu, par communiqué conjoint, de "développer des relations amicales sur la base des principes de la coexistence pacifique et du droit international, en particulier le respect et la promotion de la paix et de la sécurité internationales, l'égalité des Etats, le respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et des traités internationaux, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et l'intérêt commun".

Les deux pays ont également convenu de "renforcer la coordination sur les questions multilatérales en faveur du développement durable à destination des pays en développement, exprimant leur conviction que l'établissement de relations diplomatiques contribuera à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun".

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Examen de projets de décrets exécutifs et présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, jeudi à Alger, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des projets de décrets exécutifs et la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 02 mai 2024, une réunion du Gouvernement, consacrée à la poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux assurances, qui s'inscrit dans le cadre des réformes économiques

que monsieur le Président de la République a ordonné d'accélérer l'achèvement. Par ailleurs, et en exécution des instructions de monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé relative aux statuts des corps spécifiques du secteur de la santé publique. Ainsi qu'à une communication présentée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Le

Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Communication, relatif aux dispositions du cahier des charges générales relatifs aux services de communication audiovisuelle, ainsi qu'un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Santé fixant les modalités d'organisation des activités de formation paramédicale par les structures et les établissements privés de santé, en vue d'améliorer les soins de santé et de promouvoir la qualité des prestations de santé fournis aux citoyens".

## Communication sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite

Le Gouvernement a entendu, jeudi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, une communication sur la revalorisation des

pensions et des allocations de retraite, indique un communiqué des Services du Premier ministre. "En exécution des instructions de Monsieur le Président de la

République données lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre du Travail, de

l'Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite", précise la même source.

## RÉUNION DE COORDINATION DE HAUT NIVEAU SUR LES QUESTIONS LIÉES À LA MIGRATION CLANDESTINE À ROME

### Merad réaffirme l'approche globale et intégrée de l'Algérie face à la migration clandestine

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi depuis Rome (Italie), que l'Algérie avait adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration clandestine, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement.

Dans son allocution lors de sa participation aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine regroupant à Rome les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, M. Merad a déclaré que l'Algérie "a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration irrégulière, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels de développement", ce qui permet, a-t-il dit, "de garantir une prise en charge juste et humaine, protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène".

A cet égard, le ministre de l'Intérieur a appelé à "dépasser l'approche restrictive qui se limite aux mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour faire face au phénomène de la migration clandestine, afin de faire avancer nos efforts communs vers une approche visant à traiter en profondeur les causes réelles et profondes de l'accroissement de ce phénomène, en adoptant des approches globales et équitables et des solutions efficaces et humaines".

Il a souligné que cette approche "sérieuse" avait été au cen-

tre des discussions entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des frères, le Président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, en ce qu'ils sont convenus de "mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région".

M. Merad a indiqué que l'Algérie "contribue de manière significative au soutien des efforts de développement des pays voisins", à travers l'exploitation de tous les cadres et mécanismes disponibles, y compris les mécanismes dédiés au développement des régions frontalières, en plaider pour la question du développement dans tous les fora internationaux, et en allouant des ressources importantes pour le soutien humanitaire et la concrétisation des projets de développement dans les pays voisins, sans oublier les projets d'intégration devant booster le développement dans ces pays et leur permettre de créer des opportunités de croissance et d'emploi pour attirer les candidats à la migration irrégulière".

Il a, également, indiqué que l'Algérie tenait compte de "tous les aspects humanitaires" dans ses efforts visant à traiter le phénomène de la migration clandestine, et ce à travers le respect total de tous ses engagements découlant des instruments internationaux qu'elle avait ratifiés, notamment ceux relatifs aux droits de l'homme et à la dignité des migrants".

"Fidèle à sa politique de solidarité avec les pays frères, l'A-

Algérie déploie des efforts qui vont au-delà de ces engagements", en mobilisant des ressources humaines, financières et matérielles considérables pour prendre en charge dans les meilleures conditions humanitaires les migrants clandestins qui arrivent souvent sur le territoire national dans des conditions de santé dégradées, en leur offrant des services de santé, en particulier aux catégories vulnérables, à l'instar des enfants et des femmes.

Et d'ajouter que le plan mis en place a permis d'obtenir "des résultats très positifs en termes de réduction des tentatives de migration par mer à leur plus bas niveau, les cas de ces traversées à partir des côtes algériennes vers l'Italie étant quasiment inexistantes, puisqu'ils ne dépassaient pas en 2023, les 0,4% du total des migrants clandestins arrivés dans ce pays par différentes voies".

Le ministre a estimé que "ce système complexe de dispositifs logistiques et d'énormes moyens matériels nécessaires au traitement de la question de la migration clandestine requiert un soutien continu de tous les acteurs bénéficiaires de ses résultats pour garantir sa pérennité et son efficacité".

Pour rappel, le ministre de l'Intérieur a tenu à saluer à l'entame de son allocution "les relations d'amitié et de coopération historiques unissant l'Algérie et l'Italie", qui connaissent aujourd'hui "une dynamique sans précédent grâce à l'échange de visites de haut niveau entre les deux pays", a-t-il dit.

APS

**EDUCATION****Plus de 1,5 million de candidats aux examens du Bac et du BEM 2024 (ministre)**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé, jeudi à Alger, que plus de 1,5 million de candidats étaient inscrits aux examens du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, au niveau national.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre nationale sur les préparatifs des examens scolaires nationaux (session juin 2024), M. Belaabed a précisé que «cette rencontre vise à évaluer les préparatifs des examens scolaires nationaux, auxquels 1.681.172 candidats sont inscrits, dont 818.439 pour le BEM, prévu du 3 au 5 juin, et 862.733 pour le Baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin». Le ministre a précisé, dans ce sens, que «2.327 candidats à besoins spécifiques ont été recensés, dont 1.356 pour le BEM et 971 pour le Bac». Le nombre de candidats pour ces deux examens a connu une «augmentation» cette année par rapport à la session précédente, ce qui a nécessité, a-t-il dit, «d'augmenter le nombre de centres d'examen pour cette session».

A cette occasion, M. Belaabed a rappelé l'organisation, dimanche dernier et pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, d'épreuves pratiques du premier Baccalauréat pour la filière Arts avec ses quatre options (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques).

Quant à l'épreuve d'Education physique pour les candidats libres, le ministre a pré-



cis que les examens auront lieu du 8 au 20 mai, sachant qu'elle concerne «224.629 candidats, dont 4.870 candidats pour le BEM et 219.759 candidats pour le Bac».

Toutes les mesures organisationnelles, humaines et matérielles ont été prises pour

assurer le «bon déroulement» des épreuves, y compris «la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux afin de garantir le maximum de rigueur», a indiqué le ministre.

«Les sujets des examens seront à la por-

tée de l'élève ayant suivi régulièrement ses cours jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année scolaire», a affirmé le ministre, précisant que «des sujets concerneront les cours dispensés aux élèves en présentiel» et que «tous les établissements scolaires resteront ouverts aux candidats pour réviser collectivement et bien se préparer à ces épreuves». M. Belaabed a appelé les candidats à «prendre les précautions nécessaires pour éviter les retards les jours des examens, étant donné que les centres de déroulement seront ouverts une heure et demi avant l'heure prévue».

A cette occasion, le ministre a salué la décision du président de la République, M. Abdeldjalil Tebboune, mercredi au Palais du peuple, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, de veiller personnellement à améliorer le contenu des statuts particuliers et du régime indemnitaire des corps spécifiques de l'Education nationale, affirmant que tous les acquis réalisés s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République concernant le secteur.

**TOURISME****Séminaires régionaux destinés aux établissements de formation**

Trois séminaires régionaux de formation à destination des établissements de formation sous tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat seront organisés du 5 au 8 mai dans le cadre du Programme de coopération avec l'Union européenne «Jil-Siyaha», indique jeudi le ministère dans un communiqué.

Ces séminaires, visant la modernisation de l'offre de formation et son adaptation au marché du travail, se tiendront respectivement dimanche à l'hôtel Sofitel à Alger, lundi à l'hôtel le Belloua à Tizi-Ouzou et mercredi à l'hôtel Caid à Boussaâda.

L'objectif de ces rencontres est de discuter, dans un cadre collaboratif, les programmes de formation destinés aux différentes catégories de publics, afin de favoriser une compréhension commune des enjeux et des orientations stratégiques du secteur du tourisme en matière d'évolution des métiers et de développement des com-

petences, explique-t-on. Considérés comme des espaces dynamiques d'échange et de partage, ces séminaires s'adressent aux gestionnaires des établissements de formation sous tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi qu'aux enseignants de ces établissements dans les domaines identifiés par les différentes études et analyses réalisées dans le cadre du programme Jil-Siyaha.

Il s'agit notamment, de l'identification des besoins en compétences des professionnels du secteur du tourisme et ses chaînes de valeur, ainsi que des personnels des établissements de formation sous tutelle du ministère.

La démarche collaborative permettra de garantir, d'une part, la contribution active des participants à la conception des contenus de formation et de renforcer, d'autre part, l'efficacité et la qualité de leur mise en œuvre, note le ministère.

A l'issue de ces séminaires collaboratifs,

«de contenu des programmes de formation et leurs mallettes pédagogiques sera élaboré, ce qui permettra de lancer concrètement les formations, au niveau des trois établissements sélectionnés par le ministère bénéficiaire: l'Ecole nationale supérieure du tourisme d'Alger (ENST), les instituts nationaux de l'hôtellerie et du tourisme (INHT) de Tizi-Ouzou et de Boussaâda y inclus leurs annexes de Tlemcen et d'Ouargla», relève le communiqué.

Fin de répondre aux besoins en compétences identifiées, les formations ont été structurées en trois parcours distincts mais complémentaires à savoir les parcours «Métières du tourisme (hôtellerie, restauration et tourisme) pour renforcer les compétences techniques des enseignants.

Il s'agit aussi du parcours «Projet pédagogique», qui propose des outils et des méthodes pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage et du parcours «Projet d'éta-

bissement» destiné aux gestionnaires des établissements de formation qui vise à renforcer leurs compétences en matière de gestion et de démarche qualité afin d'améliorer la performance des établissements et de répondre aux exigences du secteur du tourisme en termes de performance et de qualité.

Les programmes de formation s'étaleront jusqu'à juillet 2025 et totaliseront 335 jours de formation, souligne le ministère.

Co-financé par l'Union Européenne et l'Algérie au bénéfice du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Jil-Siyaha est un programme d'appui à l'employabilité et à l'inclusion des jeunes dans le secteur du tourisme et de sa chaîne de valeurs.

Il vise à favoriser l'intégration des jeunes dans la vie socio-économique en les incitant à saisir les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat offertes par le secteur du tourisme et ses différentes chaînes de valeur.

**GROUPE «GIPLAIT»****Signature d'une convention-cadre avec l'agence AADL portant disponibilité des produits laitiers dans les agglomérations**

Le groupe «Giplait» de production de lait et dérivés a signé, jeudi à Alger, une convention-cadre avec l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), visant l'acquisition de locaux commerciaux au profit de ses filiales, au niveau des cités résidentielles relevant de l'AADL afin de commercialiser ses produits et de répondre à l'importante demande sur le lait et ses dérivés à travers le territoire national.

La convention a été signée au siège de l'agence AADL par la Directrice générale du groupe, Lahlou Samah, et le Directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, en présence du Directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Benabdidi, ainsi que de cadres des deux entreprises, selon les explications de Mme Lahlou.

Selon le document distribué à la presse, l'objectif de la convention est l'acquisition de locaux et d'espaces par le

groupe Giplait au profit de ses structures et de ses filiales, réparties sur le territoire national, notamment dans les zones et quartiers à forte densité de population, en vue d'assurer les produits des filiales relevant du Groupe et répondre à la demande croissante sur le lait et ses dérivés sur l'ensemble du territoire national, outre la promotion du Marketing des filiales du Groupe.

En vertu de cette convention, des espaces seront alloués à la commercialisation des produits des filiales du groupe dans les zones à densité démographique significative, à travers la possession de biens immobiliers à vocation commerciale répondant à l'objectif recherché, et ce pour créer un environnement d'activité intégré conformément aux objectifs opérationnels à dimensions stratégiques du groupe «Giplait», notamment en termes d'approvisionnement et de marketing.

Dans ce cadre, une Commission de sélection sera mise en

place au niveau de la direction générale du groupe «Giplait», chargé de désigner et de sélectionner les locaux commerciaux éligibles à la possession, sous la supervision des PDG et des directeurs généraux des filiales du groupe, selon le document qui a précisé que le paiement des dûs de l'opération d'acquisition des locaux commerciaux se fait selon la formule de vente par facilité (à l'amiabil), pour une durée d'au moins cinq (05) ans.

La PDG du groupe «Giplait» a précisé que cette coopération avec l'agence «AADL» permettra de renforcer les points de vente de la vente à travers tout le territoire national, affirmant que cette convention permettra également de fournir du lait et ses dérivés de grande consommation, ainsi que de développer la filière laitière localement, étant donné que les produits du groupe sont fabriqués à partir de lait frais collecté localement.

**ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES****MSP : la prochaine présidentielle, une échéance majeure pour le renforcement du processus de la transition démocratique**

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a estimé, jeudi à Alger, que la prochaine élection présidentielle constitue «une échéance politique majeure» pour «le renforcement du processus de transition démocratique en Algérie». Le mouvement a

précisé, dans un communiqué rendu public au terme de la réunion de son Bureau exécutif, que la conjoncture actuelle exigeait l'attachement à l'unité nationale, en œuvrant à la consolidation des valeurs et des constantes nationales, et en faisant face aux

tentatives d'atteinte à la stabilité du pays. D'autre part, le parti a évoqué le processus de consultation lancé au niveau de ses structures en vue d'arrêter la décision finale qui sera présentée à la prochaine session extraordinaire du Conseil consultatif national

prévue le 24 et le 25 mai 2024». Sur le plan international, le MSP a salué «le débâcle étudiant international solidaire avec le peuple palestinien, pour faire cesser le génocide à Ghaza, attestant de la prise de conscience au niveau mondial».

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME****Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés à Bordj-Badjji Mokhtar**

Un terroriste a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badjji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions, indique, vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte

antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, jeudi 2 mai 2024, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badjji Mokhtar en Sixième Région militaire, le terroriste dénommé +D.Omar+, et a arrêté deux (02) éléments de soutien et récupéré un (01) pistolet automatique, trois (03) chargeurs de munitions et divers objets», précise la même

source. «Cette opération, qui vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP à assainir notre pays du fléau du terrorisme, et à assurer la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», conclut le communiqué.

JIJEL

## Mohamed Seddik Benyahia mérite le titre «d'homme de la paix et de la diplomatie» (rencontre)

L'ancien ministre des Affaires Etrangères, le défunt moudjahid Mohamed Seddik Benyahia (1932-1982) mérite le titre d'«homme de la paix et de la diplomatie» pour ses efforts consentis en ce domaine, ont affirmé des universitaires lors de leurs interventions au cours de la rencontre organisée jeudi à Jijel à l'occasion du 42ème anniversaire de la mort de cette illustre personnalité.

Abdelwahab Himer de l'université Mohamed Seddik-Benyahia de Jijel a considéré, dans son intervention durant la rencontre tenue au musée du moudjahid, que cette figure exceptionnelle a fait montre d'une perspicacité diplomatique confirmée par tous à tel point qu'il a mérité le titre d'homme de la paix et de la diplomatie.

Mohamed Seddik Benyahia, a ajouté cet universitaire, avait conduit plusieurs négociations avant et après l'indépendance, ayant révélé sa perspicacité et sa carrière exceptionnelle, dont celles d'Evian ainsi que dans l'affaire des otages américains à



Téhéran (Iran) après l'échec de la médiation de plusieurs autres pays dans cette affaire.

«La réputation dont jouissait Benyahia lui avait permis de résoudre cette crise et de

voyance, la lucidité, la perspicacité et la diplomatie étaient réunies dans la figure de celui, surnommé «le point, la virgule» et qui vérifiait quotidiennement avec minutie tous ce qui était débattu lors des négociations d'Evian.

Les intervenants ont évoqué également les qualités multiples de Mohamed Seddik Benyahia qualifié d'homme habile, serein, calme et convaincant.

En marge de la rencontre, une exposition retraçant le parcours du défunt diplomate a été organisée et un documentaire sur les témoignages de personnes l'ayant côtoyé, a été présenté.

### MASCARA

## Appel à compiler les œuvres d'Abi Ras Ennaciri et à intensifier les recherches académiques s'y rapportant

Les participants à une rencontre nationale ayant pour thème «Abi Ras Ennaciri, la culture encyclopédique», organisée jeudi à Mascara, ont appelé à la compilation des œuvres de ce Cheikh et à intensifier les recherches académiques qui s'y rapportent.

Dans cet ordre d'idées, Beladel Tayeb, enseignant à l'université de Djelfa, a déclaré qu'Abi Ras Ennaciri a rédigé plusieurs ouvrages consacrés à divers domaines, notamment le fik'h, la langue arabe, les hadiths du prophète (QSSSL), la logique et le soufisme, faisant remarquer que la majorité de ces écrits ne sont pas exploités, jusqu'à l'heure actuelle, par les chercheurs et les spécialistes.

Le chercheur a estimé qu'il «est donc impératif que les spécialistes du domaine procèdent à leur collecte de manière rationnelle, afin de préserver le legs de cet érudit». Le même intervenant a, d'autre part, insisté sur l'importance de l'approfondissement des recherches et des études scientifiques sur l'héritage d'Abi Ras Ennaciri, dans l'optique de transmettre sa pensée et son œuvre aux chercheurs et aux étudiants, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Abondant dans le même sens, le professeur, Kebrit Ali, de l'Université de Tizi Ouzou, a également mis l'accent sur la nécessité de compiler l'œuvre du Cheikh qui, a-t-il fait observer, dépasse les 130 ouvrages traitant divers domaines de la connaissance, tels la religion, la littérature, l'histoire et la philosophie.

M. Kebrit Ali, a appelé à la nécessité d'orienter les étudiants

de Master et Doctorat à étudier et à traiter les œuvres d'Abi Ras Ennaciri au regard de leur importance religieuse et scientifique. L'enseignant universitaire, Takiéddine Boukaabar, de l'Université de Médéa, a indiqué que «Cheikh Ennaciri est un érudit, dont le champ d'intérêt concerne tous les domaines, à l'instar du fik'h, de l'histoire, de la littérature et du soufisme, une qualité qui lui a permis d'occuper deux hautes fonctions, à savoir celle de mufti et de juge, à la fin du 18e siècle».

Pour sa part, le professeur Belmehel Abdellahi de l'université de Tiaret a rappelé que Cheikh Abi Ras Ennaciri a occupé plusieurs fonctions, dont celles de mufti, de juge et d'Imam Khatib, faisant remarquer «que l'enseignement à néanmoins marqué sa vie, 36 ans durant et sans interruption, et ce en dépit du fait qu'il était à la fois enseignant et auteur».

Il est à signaler que les participants à cette rencontre, organisée à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts, en coordination avec l'Université «Mustapha Stambouli» de Mascara, à l'occasion du 20e anniversaire de la mort d'Abi Ras Ennaciri El Mouascari, ont débattu plusieurs thèmes dont «La culture d'Abi Ras Ennaciri, ses causes et ses contenus», «l'encyclopédie chez cet érudit, chaque nouâmane comme modèle», ainsi que «ses efforts dans la publication à travers ses œuvres littéraires éditées et manuscrites».

La rencontre a été, par ailleurs, marquée par la présence d'enseignants, de chercheurs de plusieurs universités du pays et d'étudiants.

## PORT D'ALGER Recueillement à la mémoire des martyrs de l'attentat terroriste de l'OAS du 2 mai 1962

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des travailleurs algériens tombés en martyrs lors de l'attentat à la voiture piégée exécuté par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), le 2 mai 1962, a été organisée jeudi au Port d'Alger. La cérémonie marquant le 62e anniversaire de cette attaque criminelle s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laid Rebiga, du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zazana, et des représentants des autorités locales de la wilaya d'Alger, des corps sécuritaires, des douanes algériennes et de la Protection civile. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative dédiée aux martyrs de cet attentat terroriste, avant la récitation de la Fatiha du saint Coran à la mémoire de leurs âmes pures. Dans une déclaration à la presse, M. Rebiga a souligné la portée symbolique de cette cérémonie de recueillement qui s'inscrit dans le cadre de «l'évocation des sacrifices incommensurables de nos vaillants martyrs pour le recouvrement de la souveraineté nationale face à un colonisateur brutal qui a utilisé les pires méthodes pour tenter d'exterminer un peuple attaché à son droit à la liberté». Le ministre a également rappelé les massacres perpétrés par l'OAS, qui a exécuté plus de 400 opérations militaires et 2.300 attentats, dont l'attentat terroriste qui a fait des victimes innocentes parmi les travailleurs du port d'Alger et les demandeurs d'emploi au niveau de ce port». Pour sa part, le ministre des Transports a affirmé que «les travailleurs du secteur, y compris les travailleurs du Port d'Alger, sont pleinement disposés à continuer à œuvrer à la préservation du message sacré des martyrs», appelant à «déployer davantage d'efforts pour relever les défis et contribuer à la réalisation du développement économique escompté dans l'Algérie nouvelle». De son côté, le Président directeur général du port d'Alger, Rabah Biskri a salué les sacrifices consentis par les travailleurs du port d'Alger durant la glorieuse guerre de libération, tout en réaffirmant l'engagement et la mobilisation des travailleurs pour contribuer à l'établissement d'une économie nationale forte». Pour rappel, le port d'Alger a été le théâtre, le 2 mai 1962 vers 6h du matin, d'un attentat à la voiture piégée exécuté par l'OAS au lendemain de la proclamation du cessez-le-feu en Algérie, faisant 200 martyrs et plus de 250 blessés.

## Journée mondiale de la liberté de la presse célébration de l'événement à Oran et Mascara

Les autorités des wilayas d'Oran et de Mascara ont organisé, jeudi, deux cérémonies en l'honneur des représentants de la presse locale, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année. A Oran, le wali Said Sayoud a annoncé, à l'occasion de cette cérémonie, organisée au siège de la wilaya, en présence des responsables et des élus, la constitution d'une commission de travail de wilaya composée des services de la wilaya et des représentants de la presse pour proposer des solutions à la création d'une Maison de la presse. Cette commission lancera son travail, au début de la semaine prochaine, à travers l'étude des propositions possibles et chercher des espaces pouvant être aménagés, en coopération avec les services de la wilaya pour regrouper les journalistes et les membres de la presse dans une Maison de la presse. Le même responsable a salué les efforts des journalistes dans la wilaya d'Oran pour relever les préoccupations des citoyens aux autorités concernées en vue de leur prise en charge et pour soutenir le développement local et mettre en exergue les efforts de l'Etat dans tous les domaines. A Mascara, le wali Farid Mohammadi a annoncé, lors de la cérémonie tenue en l'honneur de la presse locale, que les autorités de wilaya ont décidé, dernièrement, d'affecter une enveloppe financière de 10 millions de dinars au titre du budget supplémentaire de la wilaya de l'exercice en cours, pour réhabiliter et équiper le nouveau siège de la radio régionale de Mascara, signalant que les travaux seront concrétisés, cette année. «Les portes des autorités de wilaya sont ouvertes devant les médias pour leur fournir toute information au service du citoyen et l'intérêt général», a-t-il souligné. Cette cérémonie, qui a enregistré la présence des responsables, élus locaux et membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et des représentants de la société civile, les familles des journalistes défunt Farid Laabane de la radio régionale de Mascara et le correspondant du quotidien «La nouvelle république» Mansour Si Mohamed.

### TISSEMSILT

## Une dynamique notable de développement du secteur du Tourisme dans la wilaya de (directeur local)

Le secteur du Tourisme connaît une dynamique notable dans la wilaya de Tissemsilt, qui s'est traduite par divers projets en cours de réalisation, et dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2024, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest. M. Mchaouek Khemissi a déclaré à l'APS que ces projets, lancés au titre du programme complémentaire de l'année 2023 pour le développement du tourisme dans la wilaya, affichent des taux de réalisation variant d'une opération à une autre.

M. Khemissi a précisé que les opérations initiées dans cette optique portent particulièrement sur l'aménagement de circuits touristiques dans nombre de communes, à l'instar de Bordj Emir Abdelkader, Theniet El Had, Sidi Boutouchent, Beni Chaïb, Sidi Slimane et Boucaïd, pour une enveloppe budgétaire évaluée à plus de 9 millions de dinars, faisant observer que le taux d'avancement des travaux de ces opérations est estimé, actuellement, à 35%. Le même responsable a ajouté que les opérations inscrites et lancées au profit du secteur portent également sur la réalisation d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane pour une enveloppe budgétaire de 53 millions de dinars, indi-



quant que le projet «est totalement achevé», en attendant son entrée en exploitation, prochainement.

La nomenclature des opérations initiées dans le même cadre porte aussi sur la réhabilitation de la station thermale implantée dans la même commune pour une enveloppe financière de 52 millions de dinars, a fait savoir la même source, qui a indiqué que le taux d'avancement de cette opération est estimé à 20 %. Un autre site thermal, à savoir Hammam Mentila, dans la commune de Melâab, a bénéficié d'une opération ciblant son aménagement, de même que celui situé à proximité du barrage de Koudiet Rosfa. Lui a fait l'objet d'une opération similaire, a indiqué le même responsable, qui a évalué l'enve-

loppe financière cumulée allouée à ces deux opérations à 135 millions de dinars, précisant que le taux d'avancement des travaux des deux projets est estimé pré-sentement à 30%.

Le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tissemsilt a, d'autre part, indiqué que le gel du projet de réhabilitation et d'aménagement de la zone d'expansion touristique de Sidi Bentamra, destinée à accueillir des projets inhérents au secteur, située dans la commune chef-lieu de wilaya, a été levé. Le même responsable a affirmé que ces projets sont appelés, dès leur entrée en exploitation, à offrir des aires de détente et de loisirs aux familles de Tissemsilt et à faire de cette collectivité locale un pôle touristique du pays.

## ORAN

**Plus de 1.000 visiteurs au Salon international du transport et de la logistique "Logistical"**

Le 7ème Salon international du transport et de la logistique "Logistical", qui a pris fin jeudi soir au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, a drainé quelque 1.000 visiteurs, notamment les professionnels.

Cette édition, initiée par la chambre algérienne d'industrie et de commerce (CACI) a enregistré une forte affluence des professionnels venus de différentes wilayas du pays, soit 1.000 visiteurs, avec une moyenne de 250 par jour, selon les organisateurs.

Le Salon, dont l'ouverture a été supervisée, lundi dernier, par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a vu la participation de plus de 70 entreprises algériennes et étrangères.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement concernant le développement du secteur des Transports et de la logistique, en vue de contribuer efficacement au développement de l'économie nationale et renforcer les exportations hors hydrocarbures.

Cette exposition, organisée sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a réuni des acteurs dans le domaine du transport et de la logistique, la chaîne logistique des compagnies de fret, des assurances, des banques, des télécommunications et des services.

Ce rendez-vous économique a vu la signature de trois conventions entre le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, représenté par la Direction générale du commerce extérieur, et le ministère des Transports, via la compagnie Air Algérie de fret et la compagnie nationale de navigation maritime (CNAN Algérie) et le groupe public de transport terrestre de marchandises et de la logistique (LOGITRANS).

**55E FIA  
Près de 300 entreprises inscrites via la plateforme numérique à ce jour (Organisateurs)**

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la "SAFEX".

Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m<sup>2</sup> (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat", se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur.

L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal.

Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué.

La société organisatrice a précisé que cette foire qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct". Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien : <https://registration.safex.dz/login>, conclut le communiqué.

## TERRES RARES

**Résultats "positifs" de l'exploration du lithium à Tamanrasset et In Guezzam (ministère)**

Le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam étaient "positifs", outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantale et autres).

Le ministère a précisé que les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois "Ganfeng Lithium Group", ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier "SONAREM", de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGEM), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA).

Les opérations d'exploration préliminaire ont été évoquées lors d'une réunion présidée, jeudi, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, consacrée aux résultats importants de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence du lithium et d'autres ressources minérales rares, en s'appuyant sur les études et les relevés géologiques de la région, a ajouté la même source.

La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère, ainsi que du PDG de SONAREM, du président de l'ANAM, de la présidente du comité de direction de l'ASGA, et du DG de l'ORGEM.

"L'équipe de travail algéro-chinoise a présenté un exposé détaillé sur les résultats positifs de l'exploration préliminaire, qui ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares (Wolfram, tungstène, niobium, tantale et autres ...), à l'instar du minerai de lithium, dans le but de mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long termes, en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux", indique le ministère.

Dans ce cadre, M. Arkab a mis en avant "l'importance de la recherche et de l'exploration des matériaux rares", précisant que leur production constitue l'un "des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier".



monde, relevant qu'il était de renommée mondiale et figurait sur la liste du "top 100" des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de "Forbes" pour 2023.

Il a également souligné "son plein soutien" aux travaux et recherches de l'équipe algéro-chinoise en la matière, appelant à "poursuivre les efforts pour atteindre des stades avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet concret d'exploration et de transformation du minerai de lithium".

Le ministre a affirmé que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la valorisation des ressources minérales en Algérie, relevant la nécessité de "définir les mesures et les besoins nécessaires au projet, et de relancer la coopération afin de transférer la technologie et l'expertise et d'assurer la formation".

Le ministère a rappelé, dans son communiqué, que le groupe chinois "Ganfeng Lithium" était leader dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le

monde, relevant qu'il était de renommée mondiale et figurait sur la liste du "top 100" des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de "Forbes" pour 2023.

Le groupe a remporté, aussi, le prix de l'innovation en matière de protection de l'environnement pour l'année 2023, décerné par le "Wall Street Journal", selon la même source.

Le lithium est utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, étant un élément essentiel dans plusieurs industries civiles et militaires modernes, notamment dans la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium, a précisé le ministère ajoutant qu'il s'agissait également d'un composant essentiel dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre.

## ALGÉRIE - MAURITANIE

**Ouverture de la 6e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott avec la participation de 183 exposants**

La 6e édition de la Foire des produits algériens a été ouverte jeudi à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation de 183 exposants, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, du Secrétaire général mauritanien (SG) du ministère du

Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Amadou El-Hadj Gueye, et du directeur général de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), en présence des deux présidents du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du SG de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), et de nombre de chefs d'entreprises et de présidents de groupes économiques algériens et

mauritaniens, précise le communiqué. Cette édition verra la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, ajoute la même source qui a souligné qu'elle s'inscrivait dans le cadre la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger.

Cet événement se veut, également, un rendez-vous économique annuel permet-

tant aux populations de la Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien, précise la source, ajoutant que cela était "le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités algériennes dans divers domaines".

## CONSTANTINE

**Un Salon international de l'automobile et de l'innovation, du 23 au 26 mai prochain (organisateur)**

La ville de Constantine accueillera, du 23 au 26 mai prochains, le 1er Salon international de l'automobile et de l'innovation, "Auto-Innova Expo", a annoncé jeudi le commissaire de cet événement, Mehdi Laâchi.

Le complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) abritera cette manifestation organisée par "Chosen Excellence", un groupe spécialisé dans l'organisation d'expositions et d'événements économiques, en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien

(CREA) sous le slogan "Découvrez le pouvoir de la performance".

Pas moins de 60 exposants représentant les concessionnaires automobiles agréés en Algérie, des constructeurs et des importateurs de voitures, de camions et de motos, participeront à ce Salon, dans lequel seront présents des banques, des entreprises d'assurances et des fabricants de pièces de rechange et d'accessoires auto, a indiqué la même source. Selon M. Laâchi, ce salon international sera une "occasion de

communiquer avec le public et de lui faire découvrir le monde de la construction automobile et tous types de nouveaux véhicules au design innovant, dont des modèles hybrides et électriques".

A cette occasion, des conférences et ateliers seront organisés autour de l'avenir de l'industrie automobile en Algérie, animés par une équipe d'experts en la matière, a conclu la même source.

**ENERGIE****Le pétrole se stabilise après la chute de la veille**

Les cours du pétrole se sont stabilisés jeudi après leur sévère chute la veille, le marché s'attendant à que ces niveaux de prix plus bas incitent les Etats-Unis à remplir leurs réserves stratégiques de brut.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, a grignoté 0,27% à 83,67 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, a conclu quasi stable (-0,06%) à 78,95 dollars.

L'espoir que les Etats-Unis remplissent leurs réserves stratégiques (de brut) apporte un peu de soutien aux deux références mondiales du pétrole, a com-



menté Neil Wilson, analyste chez Finalto.

La forte baisse des prix de la veille a en effet fait glisser le WTI sous la barre des 80 dollars le baril, un niveau de prix alimen-

tant les spéculations que les Etats-Unis s'efforcerait d'en profiter pour constituer leurs réserves stratégiques (SPR) de pétrole. Entre septembre 2021 et juillet 2023, les Etats-Unis ont

ponctionné quelque 274 millions de barils sur leurs réserves stratégiques, soit environ 44% du total. Au terme de cette phase, les SPR sont tombées à leur plus bas niveau depuis 40 ans.

**MARCHES BOURSIERS****Wall Street termine en hausse, encouragée par la Fed**

La Bourse de New York a terminé en hausse, jeudi, rassérénée par les propos du président de la banque centrale américaine (Fed), une détente sur le marché obligataire et des

résultats de sociétés plutôt solides. Le Dow Jones a engrangé 0,85%, l'indice Nasdaq est monté de 1,51% et l'indice élargi S&P 500 s'est accaparé 0,91%.

**Les Bourses rassurées par la Fed, hésitantes face aux résultats d'entreprises**

Les Bourses sont orientées plutôt à la hausse jeudi, les commentaires du président de la Réserve fédérale américaine de la veille ayant rassuré les investisseurs mais les derniers résultats d'entreprises laissent un goût plus mitigé.

En Europe, la Bourse de Paris (-0,88% à 7.914,65 points) et celle de Francfort (-0,20% à 17.896,50 points) ont pâti du repli de certains poids lourds de leur cote. Londres a de son côté progressé de 0,63% et Milan a fini stable (-0,03%). Wall Street a ouvert en hausse et reste bien orientée vers 15H55 GMT grâce au secteur technologique: le

Nasdaq prenait 0,94%, le S&P 500 0,48% et le Dow Jones 0,51%. Les marchés digèrent toujours la réunion de la banque centrale américaine (Fed), qui a laissé ses taux directeurs inchangés.

Le yen regagne jeudi face au dollar, après un nouveau sursaut de volatilité mercredi, les analystes suspectant une intervention des autorités japonaises sur le marché des changes pour soutenir la devise.

Le yen est monté en flèche mercredi, peu avant 21H00 GMT, gagnant brièvement plus de 3% pour atteindre jusqu'à 153,04

yens pour un dollar, un bond encore plus impressionnant que celui ayant eu lieu lundi.

Vers 15H50 GMT, la devise japonaise gagnait 0,51% à 153,80 yens pour un dollar.

Sur les autres devises, l'euro reculait de 0,08% face au billet vert, à 1,0703 dollar pour un euro. Le bitcoin avançait de 3,41% à 59.248 dollars, mais reste en perte de près de 7% sur la semaine.

Les cours du pétrole repartent en baisse vers 15H50 GMT. Le baril de Brent valait 83,21 dollars (-0,28%) et celui de WTI américain 78,77 dollars (-0,27%).

**La Bourse de Paris perd 0,88%**

La Bourse de Paris a reculé de 0,88% jeudi, plombée par un repli de certaines entreprises qui ont éclipsé l'optimisme ambiant des marchés après les déclarations du président de la banque centrale américaine. L'indice vedette CAC 40 a terminé en retrait de 70,28 points à 7.914,65 points, au lendemain d'un jour férié. Mardi, il avait reculé de

0,99%, affichant un bilan mensuel négatif (-2,69%) pour la première fois depuis octobre.

La cote parisienne a réagi jeudi aux annonces à l'issue de la réunion de la banque centrale américaine (la Fed), qui a laissé ses taux directeurs inchangés.

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
**Une relance des politiques industrielles axées sur l'innovation est en cours (rapport)**

Une relance des politiques industrielles centrées sur l'innovation est en cours à travers le monde, une stratégie clé pour poser les bases d'une "croissance durable", estime l'agence onusienne OMPI dans un rapport publié jeudi.

Dans cette étude publiée tous les deux ans, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle "fait état d'une réapparition récente de l'élaboration de politiques industrielles, y compris dans de nombreux pays en développement et pays les moins avancés".

L'objectif est de "garantir une base de structure économique large et croissante - ainsi que l'innovation, la créativité et la technologie nécessaires pour y parvenir", ajoute le rapport.

"Notre rapport montre que les pays qui s'appuient sur les ressources locales, construisent des écosystèmes d'innovation diversifiés et développent des capacités ap-

profondies sont mieux placés pour gagner la course à l'innovation", a déclaré Daren Tang, directeur général de l'OMPI, cité dans le communiqué. Le rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde publié tous les deux ans, vise à aider "les décideurs politiques du monde entier à tirer parti de l'innovation pour améliorer la productivité, la compétitivité et le développement dans le contexte des changements économiques mondiaux, des tensions géopolitiques et de l'accélération numérique".

Selon le rapport, les économies les plus performantes en matière scientifique, technologique et en matière de capacités industrielles sont les pays à hauts revenus comme les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, le Japon et la Corée du Sud ou avec de larges économies comme l'Inde et la Chine.

"L'analyse de près de 40 millions de dépôts de demandes de brevet, de plus de 70 millions d'articles scientifiques et d'une activité économique représentant plus de 300.000 milliards de dollars d'exportations de produits et de services, révèle une forte concentration des résultats en matière d'innovation", développe le rapport.

"Au cours des 20 dernières années, par exemple, les huit pays en tête ont représenté 50% des exportations, 60% des publications scientifiques et 80% des demandes internationales de brevet", complète-t-il. Mais, selon le document, "le changement est en marche: la Chine, l'Inde et la Corée du Sud ont connu une forte augmentation de leur diversification technologique au cours de la période considérée". La spécialisation de la Chine est passée de 16% à 94% de toutes les capacités technologiques, celle de la Corée du Sud est passée de 40% à 83% et l'Inde a vu ses capacités technologiques doubler, passant de 9% à 21%", est-il ajouté.

**CANADA****Le commerce extérieur redevient déficitaire en mars**

Le Canada a enregistré en mars son plus important déficit commercial des neuf derniers mois avec un recul à la fois des importations et des exportations, a annoncé jeudi Statistique Canada. La balance commerciale canadienne est ainsi repassée au rouge au troisième mois de l'année, passant d'un surplus de 476 millions de dollars canadiens (324 millions d'euros) en février à un déficit de 2,3 milliards en mars.

Dans un communiqué, l'agence fédérale précise qu'il s'agit "du plus important déficit commercial depuis juin 2023".

Ce retour dans le rouge est dû principalement à la baisse des exportations d'or, qui avaient atteint en février un sommet inégalé avec de nombreuses livraisons "de haute valeur d'or" effectuées vers le Royaume-Uni et la Suisse.

"Les exportations d'or sous forme brute étaient le principal facteur à l'origine de la variation mensuelle des exportations", a indiqué l'institut de la statistique, précisant toutefois que "ce niveau d'activité ne s'est pas répété en mars".

Le Canada a également observé, pour un sixième mois, un recul des exportations de pétrole brut, une baisse qui "a coïncidé avec la fermeture non planifiée de raffineries dans le Midwest américain", une destination importante pour le brut canadien. Au final, les exportations totales de marchandises du Canada ont reculé de 5,3% et les importations ont elles diminué de 1,2%. Autant les exportations que les importations avec les Etats-Unis, premier partenaire commercial du Canada, ont reculé, faisant ainsi passer l'excédent commercial canadien avec son voisin du sud à 6,5 milliards de dollars en mars.

En revanche, le déficit commercial du Canada avec les autres pays s'est élargi, "passant de 8 milliards de dollars en février à 8,8 milliards de dollars en mars".

**MARCHÉS DES CHANGES**  
**Le yen monte****après des soupçons d'intervention sur le marché des changes**

Le yen grimpait jeudi face au dollar et à l'euro, après des soupçons d'intervention des autorités japonaises la veille sur le marché des changes pour soutenir la devise.

Vers 19H00, la devise nipponne grimpait de 0,96% à 153,10 yens pour un dollar et de 0,80% face à la devise européenne à 164,27 yens.

Le yen qui était monté en flèche la veille, gagnant plus de 3%, à la faveur d'une probable intervention de la Banque du Japon (BoJ), selon les analystes, a ralenti en séance mercredi avant de repartir à la hausse. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu mercredi ses taux d'intérêt inchangés à l'issue de sa dernière réunion, faisant état de l'"absence de progrès" récents sur le front de l'inflation, mais a annoncé qu'elle dégonflera moins vite le volume d'actifs à son bilan à partir de juin.

Le président de la Fed, Jerome Powell, a prévenu lors d'une conférence de presse qu'il faudrait sans doute "plus de temps que prévu" avant d'avoir confiance dans la baisse de l'inflation. Comprendre que les taux resteront élevés plus longtemps.

Cours de jeudi 19H00 GMT	Cours de mercredi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0728
EUR/JPY	164,27
EUR/CHF	0,9765
EUR/GBP	0,8558
USD/JPY	153,10
USD/CHF	0,9102
GBP/USD	1,2536
	1,0712
	165,58
	0,9808
	0,8550
	154,57
	0,9156
	1,2527

**TRANSPORT AÉRIEN****Air Canada accuse une perte de 81 millions USD au premier trimestre**

La compagnie aérienne Air Canada a annoncé, jeudi, avoir enregistré une perte nette de 81 millions de dollars (55 millions d'euros) au premier trimestre de l'année.

Il s'agit de la première perte financière pour le transporteur en plus d'un an, qui avait

renoué avec les profits vers la fin 2022.

Le groupe canadien avait enregistré un bénéfice net de 4 millions de dollars lors de la même période, un an plus tôt.

Dans un communiqué, le PDG Michael Rousseau s'est néanmoins montré confiant

dans le fait qu'Air Canada était "en bonne position pour générer un bon rendement en 2024". Il a estimé que les résultats du trimestre s'étant terminé le 31 mars étaient "solides".

Air Canada, dont le siège social est à Montréal, a transporté 11 millions de passagers au

cours des trois premiers mois de l'année 2024, souligne l'entreprise.

Cette dernière constate que la demande en voyage "demeure vigoureuse" à l'approche de l'été.

APS

## BLIDA

**Impératif d'un traitement rigoureux des affaires relatives aux incendies de forêts (Rencontre)**

Des magistrats et juristes de la Cour de justice de Blida ont affirmé, jeudi, l'impératif du traitement rigoureux des affaires relatives aux incendies de forêt enregistrés chaque année durant la saison estivale.

Les participants à une journée d'étude et de sensibilisation sur la «Prévention et lutte contre les incendies de forêt» pour la saison 2024, organisée par la Cour de Blida, ont affirmé l'importance de l'application stricte de la loi relative aux forêts et aux ressources forestières, à l'encontre de tous les auteurs des dérives des incendies de forêt.

Parmi eux, le président de la Cour de Blida, Kamel Ghezali, qui a souligné que «les atteintes répétées et croissantes contre la ressource forestière enregistrées, ces dernières années dans plusieurs wilayas, ont nécessité la promulgation de lois et de textes légaux dissuasifs à l'encontre des personnes impliquées», appelant à condamner «severement» les responsables de ces actes».

À son tour, le procureur général de la Cour, Abdelmadjid Djebari, a indiqué que l'Etat «accorde une importance extrême à la ressource forestière, considérée parmi les plus importantes ressources naturelles renouvelables, en garantissant sa protection juridique». Il a noté, à ce titre, que les infractions à la législation forestière constituent désormais un crime passible d'un emprisonnement de trois (3) à cinq (5) ans assortie d'une amende pouvant atteindre les 500.000 DA. L'auteur de ce crime est puni d'un emprisonnement de 5 à 10 ans, assortie d'une amende pouvant aller jusqu'à 100.000 DA, si l'incendie a causé des dommages à des biens publics et à autrui. Pour sa part, le procureur général adjoint, Noureddine Brahim, a abordé dans son intervention, et dans les détails, la loi relative aux forêts et aux ressources forestières, la considérant comme «un pas important vers le renforcement des moyens de protection de la forêt et la réduction des dangers qui la guettent». Les participants à cette rencontre ont convenu de la nécessité d'élever le niveau de sensibilisation et de responsabilité parmi les membres de la société pour protéger les forêts. Cette journée de sensibilisation a, aussi, englobé l'organisation d'une exposition sur les différents équipements et moyens exploités dans la lutte contre les incendies de forêt. A noter le lancement à partir du siège de la wilaya d'une caravane de prévention des incendies de forêts et de récoltes devant sillonne, durant 18 jours, plusieurs communes de Blida, avec au programme des rencontres de proximité avec les citoyens pour les sensibiliser à la protection des forêts contre les incendies.

## TIARET

**Lancement de la campagne de solidarité de lutte contre les fuites d'eau (Ministère)**

Une campagne de solidarité nationale a été lancée, jeudi, pour lutter contre les fuites du réseau d'eau potable à travers 10 communes de la wilaya de Tiaret, avec la participation d'équipes de maintenance relevant de 17 unités du pays, a annoncé l'Inspecteur général au ministère de l'Hydraulique, Mohsen Gharib Dia. M. Dia a indiqué, lors de la cérémonie du lancement de cette campagne, en présence du wali de Tiaret, Ali Bouguerra et du Directeur général de l'Algérienne des Eaux (ADE), Mustapha Rekik, que «cette opération permettra de récupérer une quantité de 1.900 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de la production de deux puits profonds». Cette mesure vient en appui des efforts visant à fournir de grandes quantités à cette ville, laquelle connaît un déficit en matière d'approvisionnement depuis des mois, a-t-il déclaré.

Il a fait observer que «cette campagne intervient en application des décisions du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors de sa visite dans la wilaya au mois de ramadhan dernier, estimant que les fuites dans le réseau d'alimentation en eau potable, représentent 30 à 40% des eaux perdues à travers le pays, qui nécessite une mobilisation pour les récupérer».

De son côté, le Directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Mustapha Rekik, a

## ADRAR

**Elaborer un statut des zaouïas et homologuer les diplômes pour le recrutement (Rencontre)**

Les participants au séminaire national sur «la mission des zaouïas de la science et du soufisme dans le développement de l'individu et de la société», clôturé, mercredi-soir à Reggane, Adrar, ont plaidé pour l'élaboration d'un statut des zaouïas et l'homologation des diplômes pour le recrutement des promus des zaouïas.



Ils ont également appelé, au terme de cette rencontre nationale ayant trait à la contribution scientifique et socioéconomique de la zaouïa Moulay Abdallah Ereggani en Algérie et les pays voisins, à étoffer les programmes et les méthodes d'enseignement au diapason des exigences de l'identité nationale, de la stabilité de la société et de la modération et du juste milieu.

Les recommandations émises à l'issue de cette rencontre ont également mis en avant l'importante activation de la mission géopolitique des zaouïas en Algérie avec les pays voisins, l'encouragement du tourisme religieux et l'investissement en ressources civilisationnelles de l'Algérie.

La création des start-up concernées par le legs culturel des zaouïas de la science et du soufisme, l'encouragement des étudiants à réaliser des re-

cherches afférentes aux volets socioreligieux, culturels et politiques des zaouïas et leur encadrement par des conférences et sessions de formation, ont également été recommandées par les participants.

Ils ont, à ce titre, plaidé à accorder davantage d'intérêt au catalogage et à la numérisation des manuscrits de la zaouïa Ereggani ainsi que la

publication des travaux du séminaire et sa promotion en rencontre internationale sous le thème «rôle des zaouïas de la science et du soufisme dans le développement de la société: Zaouïa Ereggania et ses prolongements en Afrique comme modèle».

Les séminaristes, lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le conseiller du président de la République,

chargé des affaires religieuses, des Zaouïas et de l'enseignement coranique, Mohamed Hassouni, et des Choyoukh des zaouïas et des imams, ont mis en valeur le projet de réalisation, dans la wilaya d'Adrar, du mégaprojet de production de lait, fruit d'un partenariat algéro-qatari et qui devrait, ont-ils estimé, couvrir les besoins de l'Algérie en ce produit de large consommation.

Organisée par la zaouïa Moulay Abdallah Ereggani, cette rencontre nationale a permis de mettre en évidence les efforts et la contribution scientifique et socio-économique de cette zaouïa dans le rayonnement scientifique et religieux en Algérie et dans les pays africains voisins ainsi que la consécration de la méthode de modération et du juste milieu et la protection du référent et de l'unité nationale.

## BOURA

**Exercice de simulation d'un séisme**

Un exercice de simulation d'un séisme a été lancé jeudi matin par la Protection civile à Bouira avec la participation de 4000 agents tous grades confondus issus des détachements de renfort de première intervention venus de 42 wilayas du pays.

La manœuvre consiste en une simulation d'un tremblement de terre d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre a été localisé à 6 km au sud-ouest de la commune d'Oued El Bardi, causant des pertes en vies humaines et des dégâts importants sur le tissu urbain, les infrastructures et les habitations, selon les détails fournis par le chargé de la communication à la direction générale de la Protection civile (DGPC), le colonel Nassim Bernaoui.

«Les communes fortement affectées par ce séisme fictif sont Oued El Bardi, El Hachimiya, Sour El Ghoulane et El Asnam», a précisé le colonel Bernaoui.

Selon le scénario de cet exercice, une violente secousse s'est produite dans la matinée à Bouira, où les services locaux de la Protection civile ont lancé une alerte pour mener la première intervention.

Face à l'ampleur et la gravité de la catastrophe ainsi que le manque de moyens, les équipes locales de la Protection civile de Bouira ont demandé des renforts nationaux, puis internationaux, notamment pour l'évacuation des victimes de ce séisme.

Une base de vie et des opérations a été installée à la zone industrielle d'Oued El Bardi, alors que le poste de commandement a été implanté au siège de la direction locale de la Protection civile pour diriger les opérations d'intervention à travers toutes les communes touchées par le séisme. 86 éléments formant les équipes d'intervention en milieu urbain, certifiées aux normes onusiennes (USAR), ont participé à cet exercice d'envergure qui va durer six (6) jours.

Une équipe de la Protection civile tunisienne, composée de 60 éléments, est attendue demain, vendredi, à Bouira pour prendre part aux opérations d'intervention et de secours sur le terrain, a ajouté le colonel Bernaoui.

Il a précisé, en outre, que l'objectif de cette manœuvre est de tester et d'évaluer

l'état et le degré de préparation des différentes équipes d'intervention en temps de catastrophe, avec la prise en considération de plusieurs facteurs comme le temps de mobilisation des équipes, ainsi que les capacités en moyens et équipes disponibles et le degré de l'efficacité des formations et de recyclage des différents éléments.

«Nous avons également un volet administratif qui est très important en matière d'organisation des interventions en cas de catastrophes naturelles comme le séisme. Cela consiste à organiser et coordonner les opérations allant des sites de campements jusqu'aux lieux d'intervention», a-t-il dit.

L'exercice «permettra aux services de la Protection civile de tester réellement le fonctionnement des différents niveaux de la chaîne de commandement, la couverture et l'organisation des transmissions, la coordination avec le module télécom en cas de rupture des réseaux de télécommunications, l'interopérabilité des détachements de renfort et les techniques opérationnelles de sauvetage-déblaiement», a ajouté le colonel Bernaoui.

toutes les fuites soient éradiquées. Le wali, Ali Bouguera a ordonné, à l'issue de la présentation d'un rapport par le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) de veiller à la remise en l'état des routes après l'achèvement de l'opération. Les équipes techniques, au nombre de 35, mobilisées pour l'opération devraient traiter quelque 271

fuites, réparties sur 10 communes, ce qui permet de récupérer 2.900 mètres cubes par jour.

Les efforts sont axés sur le renouvellement des canalisations et les vannes usées (érodées), ainsi que l'élimination des branchements illicites, selon les explications fournies par le directeur de wilaya de l'unité.

## MEURTRÉ D'UNE PERSONNE ET VOL DE SON VÉHICULE

**Le Parquet près le Tribunal d'El-Oued ordonne l'ouverture d'une enquête**

Le Parquet de la République près le Tribunal d'El-Oued a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie sur les faits relatifs à une affaire de meurtre d'une personne et de vol de son véhicule, ainsi qu'une autopsie pour déterminer les causes du décès, a indiqué jeudi un communiqué du Procureur de la République près la même juridiction. Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur de la République près le Tribunal d'El-Oued informe l'opinion publique que dans la matinée du 30 avril 2024, les services de police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'El-Oued ont reçu un signalement concernant la mort suspecte d'une personne dans un domicile au quartier d'Esâada, dans la commune d'El-Oued, a précisé la même source. «Le procureur qui a été immédiatement informé de l'incident, s'est déplacé, accompagné des services de sécurité et du médecin légiste, dans le domicile de la victime», selon la même source. «Suite à la première constatation, il a été révélé l'existence du corps d'un homme adulte, les deux jambes et une main enchainées», a ajouté le communiqué. Suite à quoi, le Procureur de la République a ordonné une autopsie pour déterminer les causes du décès et l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie sur les faits en recourant aux moyens scientifiques et techniques». L'enquête a permis d'identifier trois (03) suspects, a fait savoir la même source qui a précisé que suite à l'émission d'un mandat d'extension de compétence et d'un mandat de perquisition aux services de la police judiciaire de Sûreté de la wilaya d'El-Oued, deux (02) individus ont été arrêtés dans la wilaya de Souk Ahras, et un autre (01) suspect dans la wilaya de Ouargla, alors que le véhicule volé à la victime a été retrouvé. Les mis en cause seront déférés devant le Parquet dès la finalisation de l'enquête préliminaire, a conclu le communiqué.

**KENYA****Le bilan des inondations s'alourdit à 188 morts depuis mars**

Au moins 188 personnes ont été tuées dans des inondations depuis mars au Kenya, selon un nouveau bilan, jeudi, du ministère du Tourisme, alors que le pays d'Afrique de l'Est continue d'être frappé par des pluies torrentielles.

Depuis le début de la saison des pluies, de fortes précipitations, amplifiées par le phénomène climatique El Niño, ont provoqué des inondations dévastatrices, entraînant la destruction de routes, ponts et autres infrastructures.

«Le pays a malheureusement enregistré la mort de 188 personnes en raison des mauvaises conditions météorologiques», a indiqué le ministère dans un communiqué. Un précédent bilan faisait état d'au moins 181 morts.

En outre, 125 personnes ont été blessées et 90 autres sont portées disparues, tandis que 165.000 personnes ont été dé-

placées, a-t-il ajouté.

Lors de l'épisode le plus meurtrier de ces intempéries, des dizaines de personnes ont péri dans la nuit de dimanche à lundi lorsqu'un barrage naturel dans le centre du pays a cédu sous l'effet de l'accumulation des pluies.

Selon le ministère de l'Intérieur, 52 corps ont été retrouvés, et 51 personnes sont toujours portées disparues près de Mai Mahiu dans la Vallée du Rift, à environ 60 km de la capitale Nairobi. Par ailleurs, une centaine de touristes ont été bloqués, mercredi, par la crue d'une rivière dans la célèbre réserve



nationale du Masai Mara, après de fortes précipitations.

Selon le ministère du Tourisme, les secours ont réussi à

évacuer 90 personnes de cette réserve connue pour sa riche faune sauvage, où 19 lodges ont été inondés.

**EFFONDREMENT D'UN TRONÇON AUTOROUTIER DANS LE SUD DE LA CHINE****Le bilan monte à 48 morts**

Le bilan de l'effondrement d'une partie d'une autoroute dans la province chinoise du Guangdong (sud) survenu mercredi, s'est alourdi à 48 morts, selon un nouveau bilan établi par les autorités de la ville de Meizhou. Trente personnes blessées sont actuellement hospitalisées, mais aucune

d'elles n'est en danger de mort, selon les autorités locales. L'effondrement s'est produit vers 02h00 (heure locale) sur l'autoroute Meizhou-Dabu à Meizhou. La section effondrée mesure 17,9 m de long et couvre une surface de 184,3 m<sup>2</sup>, précise la même source. Des photos aériennes

montrent qu'un côté de l'autoroute s'est effondré, entraînant les véhicules sur une pente. Le ministère chinois de la Gestion des urgences a dépêché une équipe sur place pour mener les opérations de secours. Plus de 500 membres élémentaires ont participé aux opérations de secours.

**INTEMPIERIES****Frappés par des pluies diluviennes, le Kenya et la Tanzanie se préparent à l'arrivée d'un cyclone**

Le Kenya et la Tanzanie se préparent jeudi à l'arrivée du cyclone Hifady, après des pluies torrentielles qui ont dévasté l'Afrique de l'Est, provoquant la mort de plus de 350 personnes et poussant des dizaines de milliers de personnes à quitter leurs foyers, selon des médias. Les inondations qui ont déjà couté la vie à plus de 188 personnes au Kenya depuis mars, ont également déclenché le déplacement de 165.000 personnes et

90 sont portées disparues, a indiqué aux médias le ministère de l'Intérieur. De son côté, le gouvernement a exhorté les Kényans à demeurer en alerte. «La région côtière est susceptible d'être confrontée au cyclone, qui entraînera de fortes précipitations, de grosses vagues et des vents violents pouvant affecter les activités maritimes dans l'océan Indien», a déclaré de son côté sur X la Croix-Rouge tanzanienne.

Nairobi, la capitale du Kenya, fait partie des terri-

toires qui devraient connaître de fortes pluies au cours des deux prochains jours, a annoncé le département de météorologie nationale sur le même réseau social.

Depuis le début de la saison des pluies au Kenya, de fortes précipitations, amplifiées par le phénomène climatique El Niño, ont provoqué des inondations dévastatrices, entraînant la destruction de routes, ponts et autres infrastructures.

**EXPLOSION AU CAMBODGE****Les autorités accusent la chaleur extrême**

La canicule historique, qui frappe l'Asie du Sud-Est depuis plusieurs semaines, explique en partie l'explosion d'un stock de munitions qui a tué 20 soldats cambodgiens samedi, a indiqué, jeudi, le ministère de la Défense.

«L'incident (...) résulte d'un problème technique, parce que les armes étaient vieilles et défaillantes, et à cause de la chaleur», a détaillé le communiqué, citant une enquête d'experts. Les investigations ont aussi rejeté l'hypothèse d'une muti-

nerie ou d'un acte terroriste.

La déflagration, qui a détruit un camion de munitions et plusieurs bâtiments alentours, s'est produite vers 14H45 (07H45 GMT) dans une base militaire de la province de Kampong Speu (sud). Elle a tué 20 soldats et blessé plusieurs autres personnels de l'armée cambodgienne.

Le Cambodge traverse une période prolongée de chaleur extrême, avec des températures dépassant 40 degrés Cel-

sius, proche du record historique, ont prévenu les autorités. Toute la région suffoque depuis plusieurs semaines sous l'effet de la canicule, renforcé cette année par le phénomène météorologique El Niño.

Le Premier ministre, Hun Manet, a ordonné, mercredi, aux écoles de se préparer à l'éventualité de fermer pour protéger la santé des enfants et des employés, et a mis les fonctionnaires en état d'alerte sur la question du manque d'eau.

**JAPON****Collision confirmée dans le crash de deux hélicoptères militaires en avril**

Les autorités japonaises ont confirmé, jeudi, qu'une collision est à l'origine du crash de deux hélicoptères militaires nippons le 21 avril, un accident ayant fait un mort et sept disparus. «L'analyse des enregistreurs de vol montre que (...) les deux hélicoptères ont enregistré les mêmes choses au même moment et au même endroit - ce qui signifie qu'il s'agissait d'une collision», a déclaré le ministre de la Défense, Minoru Kihara. «Nous n'avons trouvé aucune donnée montrant une quelconque anomalie

sur les appareils», a-t-il ajouté, précisant que les entraînements impliquant ce type d'hélicoptère reprenaient vendredi. Les deux hélicoptères patrouilleurs SH-60K participaient à un exercice nocturne de lutte anti-sous-marin dans l'océan Pacifique, à plusieurs centaines de kilomètres au sud de Tokyo. Un seul membre d'équipage, décédé, a été retrouvé, ainsi que des débris des appareils et leurs enregistreurs de vol. En 2023, un hélicoptère militaire japonais d'un autre modèle (UH-60JA) s'était écrasé en mer dans la



zone d'Okinawa (sud-ouest du Japon), tuant ses dix occupants. En 2021, deux hélicoptères SH-60 de la Force maritime d'autodéfense japonaise s'étaient touchés en vol, là aussi lors d'un exercice nocturne. A la suite de cet incident, qui n'avait pas fait de victime, la marine japonaise avait introduit des mesures préventives pour tenter d'éviter que ce scénario ne se répète.

**BRÉSIL****Le sud du pays sous les eaux, 29 morts et 60 disparus**

Le bilan des pluies torrentielles qui ont touché le sud du Brésil ces derniers jours, avec leur cortège d'inondations et de glissements de terrain, a atteint jeudi au moins 29 morts, et 60 personnes sont toujours portées disparues. À travers l'Etat du Rio Grande do Sul, auquel le président Luiz Inacio Lula da Silva venu sur place a promis l'aide du gouvernement, ce sont des scènes dantesques: coulées de boue gigantesques, maisons et voitures noyées à perte de vue, évacuations d'habitants et d'animaux réalisées dans des conditions extrêmement risquées par les secours. Pour le gouverneur Eduardo Leite, il s'agit du «pire désastre climatique» jamais vu dans cet Etat frontalier avec l'Uruguay et l'Argentine. «Je veux déplorer profondément toutes les vies perdues. Il y a 29 morts recensés actuellement, et avec la douleur la plus profonde je sais qu'il y en aura davantage», a-t-il dit en fin de journée, en annonçant aussi 60 disparus. Le précédent bilan était de 13 morts et 21 disparus. Trente-six blessés ont été enregistrés. Mercredi soir, l'état de calamité publique a été déclaré dans le Rio Grande do Sul, atteint depuis plusieurs jours par des tempêtes et des orages dévastateurs.

**Record de feux de forêt de janvier à avril**

Le Brésil a enregistré un record de feux de forêt de janvier à avril, avec plus de 17.000 foyers d'incendie identifiés, plus de la moitié en Amazonie, selon des médias. Si les feux sont l'une des techniques utilisées par les acteurs de l'agro-négocié pratiquant la déforestation illégale, le ministère brésilien de l'Environnement a souligné l'impact du «changement climatique» et des épisodes de sécheresse qu'il engendre.

À total, 17.822 foyers d'incendie de végétation ont été recensés lors des quatre premiers mois de l'année, une augmentation de 81% par rapport à la même période de 2023, selon les images des satellites de l'Institut brésilien de recherches spatiales (INPE) disponibles jeudi. Le Brésil n'avait jamais enregistré autant de feux de forêt pour cette période depuis que ces données ont commencé à être compilées, en 1998. Le record précédent datait de 2003, quand 16.888 foyers avaient été enregistrés lors des quatre premiers mois de l'année.

Dans l'Amazonie brésilienne, qui abrite plus de 60% de la plus grande forêt tropicale de la planète, l'INPE a comptabilisé 8.977 foyers de janvier à avril, au plus haut depuis 2016. Cela représente une augmentation de 153% par rapport à la même période de l'année dernière.

La deuxième zone la plus touchée est le Cerado, savane riche en diversité située au sud de l'Amazonie, avec 4.575 foyers (+43% par rapport à janvier-avril 2023).

**CANADA****Les émissions de gaz à effet de serre ont reculé en 2022**

Le Canada a annoncé jeudi que ses émissions de gaz à effet de serre avaient reculé en 2022 par rapport à 2005 même si elles sont légèrement plus hautes que les niveaux enregistrés pendant la pandémie du coronavirus. Les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et autres gaz à effet de serre (GES) ont représenté en 2022 708 mégatonnes de CO<sub>2</sub> équivalent, soit une diminution de 7,4% par rapport aux niveaux de 2005, selon un rapport annuel du gouvernement fédéral publié jeudi.

«Les émissions n'ont jamais été aussi faibles en 25 ans au Canada», a déclaré le ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault, lors d'une conférence de presse. Estimant que les efforts «acharnés» du Canada «portent leur fruit», il a affirmé que le pays était «sur la bonne voie» pour atteindre ses cibles climatiques.

Le rapport montre cependant que les niveaux 2022 sont supérieurs à ceux enregistrés les deux années précédentes lorsque la pandémie mondiale avait paralysé les économies. Ottawa s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 40 à 43% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

APS

## MÉDECINE LÉGALE

# Le ministre de la Santé préside l'ouverture d'une Journée scientifique sur «l'histoire de la médecine légale en Algérie»

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux d'une Journée scientifique sur «l'histoire de la médecine légale en Algérie» organisée par l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSL).

S'exprimant à cette occasion, M. Saihi a tenu à saluer «le rôle majeur de la médecine légale dans l'accompagnement de plusieurs secteurs, notamment la justice et la sécurité», et a indiqué que cette spécialité importante «necessite d'être développée et soutenue par le ministère de la Santé», rappelant à cet égard que l'Algérie comptait actuellement pas moins de 422 médecins légistes».

Le ministre a, également, exprimé la volonté du ministère d'apporter «le soutien nécessaire» à toutes les spécialistes dans ce domaine au niveau de tous les hôpitaux pour rapprocher cette spécialité de tous les tribunaux et autres services».

Il a en outre salué les efforts consentis par les responsables du service de médecine légale de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) «Mustapha Pacha», qui dispose «de moyens matériels et humains dont nous pouvons être fiers», a-t-il dit.

Du son côté, le président de l'AADSL, Pr Rachid Belhadj a affirmé que la fourniture des moyens nécessaires et l'intégration de technologies modernes pour développer cette spécialité à travers la numérisation, contribueront à préserver les intérêts des victimes.

Dans le même sillage, il a souligné la nécessité de former les différents acteurs dans ce domaine, tels que «les



avocats et les officiers de Police judiciaire», suggérant à ce propos «d'inclure à l'avenir la médecine légale dans la formation universitaire du corps d'avocats».

Pour sa part, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Abderrezak Bensalem a indiqué qu'au cours des dernières années, «une couverture géographique quasi totale a été atteinte en termes de nombre de médecins légistes et de leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire national». Les services de médecine légale des laboratoires de Police scientifique de la Gendarmerie et de la Sûreté nationale ont été dotés d'«équipements modernes qui leur permettent, a-t-il ajouté, d'améliorer leurs performances et d'apporter une contribution qualitative aux dossiers judiciaires», affirmant que l'expertise algérienne «fait ses preuves» lors de sa participation qualitative aux enquêtes complexes à dimension internationale.

A cette occasion, le Conseil des ministres arabes de la Santé a distingué Pr Rachid Belhadj pour ses contributions au développement de la spécialité de médecine légale en Algérie.

La rencontre a également été l'occasion de distinguer des familles de trois (3) plus grandes figures de la médecine légale en Algérie, qui ont joué un rôle important dans la formation d'un grand nombre d'Algériens depuis les années 1970 dans cette spécialité, à savoir: Youcef Mahdi, Mohamed Saleh Aidelli et Mohamed Hanouz.

## ORAN Nécessité de réduire le taux de sucre et de sel dans les produits agroalimentaires (rencontre)

Les participants au 1er congrès international sur la santé intégrative, ouvert jeudi à Oran, ont mis l'accent sur la nécessité de réduire le taux de sucre et de sel dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire commercialisé en Algérie. Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du congrès, le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a affirmé que le taux de sucre contenu dans les boissons gazeuses, les yaourts, les biscuits, les chocolats, entre autres, commercialisés sur le marché algérien, représente au moins 10% de plus par rapport à d'autres produits du même type.

Il a recommandé, dans ce cadre, d'établir des règles techniques, qui fixent les normes des produits agroalimentaires, notamment par rapport à la teneur en sucre, en sel et en graisses». Une étude menée par la DSP d'Oran sur l'obésité en milieu scolaire a révélé que «15% des enfants entre 12 et 16 ans sont en surpoids et 9% âgés entre 8 ans et 15 ans sont obèses», a-t-il précisé, soulignant que cette étude a touché 30.000 enfants et que parmi les enfants obèses, selon l'étude 1% sont atteints de diabète du type 2. M. Boukhari pointe du doigt les produits agroalimentaires qui contiennent des taux élevés de sucre, appelant à sensibiliser les parents à bien choisir les aliments qu'ils donnent à leurs enfants et préconisant de trouver les moyens pour inciter les industriels de l'agroalimentaire à baisser le taux de sucre dans leurs aliments commercialisés. Organisé par la Fédération algérienne des consommateurs, l'Association «Forem» pour la promotion de la santé et des associations pour la promotion de la santé de la communauté algérienne en France et en Belgique, cette rencontre a abordé plusieurs thématiques en rapport avec la bonne santé, comme l'alimentation saine et équilibrée, l'agriculture biologique.

## Premier Congrès international sur la santé intégrative à Oran et Mascara les 2 et 3 mai

Santé intégrative et agriculture Le premier Congrès international sur la santé intégrative et l'agriculture saine se tiendra à Oran et Mascara, les 2 et 3 mai. Le premier Congrès international sur la santé intégrative et l'agriculture saine se tiendra à Oran et Mascara, les 2 et 3 mai, sur le thème «Vers un modèle de santé intégrative et une agriculture saine et durable, dont l'acteur principal est le consommateur». Cette rencontre est organisée par la Fédération algérienne des consommateurs, l'Association «Forem» pour la promotion de la santé et des associations pour la promotion de la santé de la communauté algérienne en France et en Belgique, selon M. Zaki Hariz, président de la Fédération algérienne des consommateurs. Elle rassemble des professionnels de la santé et des acteurs du monde agricole, ainsi que des associations actuant dans la promotion de la santé et de l'environnement et des associations de protection des consommateurs. La même source a précisé que la rencontre s'adresse aux professionnels des secteurs de la Santé et de l'Agriculture, aux associations et au grand public, qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur la promotion de la santé, l'alimentation saine et l'agriculture biologique, a-t-il souligné, ajoutant qu'il s'agit d'une occasion pour ouvrir le débat sur des questions importantes sur le mode de vie actuel, la consommation, et la santé. Lors de la première journée de cette rencontre, plusieurs thèmes seront abordés, tels que «l'expérience algérienne dans le domaine de la santé intégrative», «le concept de santé intégrative», «l'oléiculture et les méthodes modernes d'irrigation», «la qualité des produits algériens», «l'obésité et ses répercussions sur la santé» et «la relation entre le sport et la santé». La seconde journée abordera d'autres sujets, tels que l'alimentation saine et sa relation avec la santé intégrative», l'agriculture biologique et l'agriculture biodynamique et sa relation avec la santé» et «la musique et les sons thérapeutiques qui soignent la terre et les hommes».

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ-OMS Signature du Programme de coopération 2024-2025

Le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont signé le Programme de coopération 2024-2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Ce programme de coopération, dont la cérémonie de signature s'est déroulée mercredi soir à l'Institut national de santé publique (INSP), vise à permettre à l'Algérie de «bénéficier de l'expertise de l'OMS, à travers la définition des besoins et des priorités nationales en matière de santé pour la réalisation des Objectifs de développement durable», a précisé le communiqué.

Il s'agit aussi d'évaluer les réalisations dans le

cadre du précédent programme de coopération et de «définir les orientations techniques pour la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2025», a ajouté la même source. Le Programme de coopération a été signé par le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, et le représentant de l'Organisation mondiale de la santé en Algérie, Nouhou Hamadou, en présence de représentants d'instances onusiennes, de cadres du ministère et des établissements sous tutelle, et d'experts de l'OMS, a conclu le communiqué.

## MOSTAGANEM Lancement de l'opération de réhabilitation de trois polycliniques (wilaya)

Une opération d'urgence a été lancée dans la wilaya de Mostaganem pour réhabiliter trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, mercredi, à l'installation des entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation de trois polycliniques,

situées dans la commune de Mostaganem, pour un coût total estimé à 90 millions DA.

Le wali a installé la première entreprise au niveau de la polyclinique de la cité «5 juillet 1962», pour laquelle il a été alloué un montant de 24 millions DA, dont l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, a ajouté la même source.

A Haï «Hamou Boutlelis», le chef

de l'exécutif de la wilaya a procédé à l'installation de la deuxième entreprise en charge de la réalisation des travaux de réhabilitation de la polyclinique «Abed Belkhdja», connue sous le nom de (Bellala Kheira), dans un délai de 75 jours, pour un coût financier avoisinant les 33 millions DA.

La polyclinique située à haï «Salamandrie», très fréquentée pendant la saison estivale, a bénéficié d'un projet similaire visant à améliorer les services de santé et à offrir les conditions de travail idoines au personnel médical, ont précisé les services de la wilaya.

Le même responsable qui a inspecté, lors de sa visite sur le terrain, plusieurs installations et structures et a proposé le transfert, à titre provisoire, des équipe-

ments et matériels médicaux, ainsi que les différents services médicaux, jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de rénovation des trois polycliniques, a-t-on fait observer.

A souligner que la wilaya de Mostaganem, suite à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avait réhabilité et équipé 57 salles de soins, le tout pour un coût financier dépassant les 150 millions DA. «Ces opérations ont permis de réhabiliter ces structures sanitaires, implantées à travers 28 communes sur un total de 32 communes dont disposent la wilaya, et de les doter en fournitures et équipements médicaux de pointe, afin d'offrir des prestations médicales de qualité aux populations des zones rurales et enclavées, a-t-on signalé.

## KHENCHELA 142 millions DA pour réaliser une polyclinique à Ain Touila (DSP)

Une enveloppe financière de 142 millions DA a été allouée à la réalisation d'une polyclinique au village Belkitane dans la commune d'Aïn Touila, wilaya de Khenchela, apprend-on samedi du directeur local de la santé.

«Le coup d'envoi des travaux de réalisation de cette polyclinique dont le marché a été temporairement attribué et le délai des recours épousé sera prochainement donné», a précisé à l'APS Mohamed Zineddine El Okbi.

Le délai contractuel de

réalisation de cette structure sanitaire n'excède pas les 12 mois, a ajouté le même responsable qui a relevé que ce projet ainsi que celui d'extension de la polyclinique d'Aïn Touila-centre améliorera la couverture sanitaire et les prestations

assurées à la population de cette collectivité locale.

Le directeur de la santé a fait état de la récente affectation d'une enveloppe financière de 115,8 millions DA pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'extension de la

polyclinique d'Aïn Touila-centre dans un délai n'excédant pas les six mois, en plus de la restauration des salles de soins des villages de Kouidet El Gameh, Bekar-1, Bekar-2 et Bezina dans la même collectivité locale.



**PALESTINE****Ghaza: l'agression sioniste fait 496 martyrs parmi le personnel médical (autorités)**

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé jeudi que le bilan des martyrs parmi le personnel médical de la bande de Ghaza était passé à 496 depuis le 7 octobre, date marquant le début de la guerre génocidaire sioniste dans l'enclave palestinienne.

Le ministère a déclaré, dans un communiqué, que «le meurtre de Adnan Al-Barsh dans une prison de l'occupation (sioniste) porte à 496 le nombre de martyrs parmi le personnel médical à Ghaza, depuis le 7 octobre».

Le département a souligné que «le meurtre du docteur Al-Barsh (commis par l'occupant) ne sera pas le dernier crime, compte tenu du secret total entourant la détention des Palestiniens, en particulier ceux arrêtés dans la bande de

Ghaza». Le ministère a appelé «la communauté internationale et les organisations de santé et de défense des droits de l'homme à intervenir afin de protéger les prisonniers contre la torture, le terrorisme et les meurtres».

Plus tôt jeudi, le Club des prisonniers palestiniens a déclaré, dans un communiqué, que «deux citoyens de Ghaza ont été tués dans un groupe de médecins».

Il a rapporté que «les deux martyrs sont le docteur Adnan

Ahmed Atiya Al-Bursh (50 ans) de Jabalia (nord de Ghaza) et Ismail Abd-el-Bari Rajab Khader (33 ans).

Le Club a expliqué qu'Al-Barsh, consultant et chef du service d'orthopédie à l'hôpital Al-Shifa à Ghaza, a été arrêté en décembre 2023, alors qu'il se trouvait à l'hôpital Al-Awda (nord) aux côtés d'un groupe de médecins.

L'association palestinienne a précisé qu'«Al-Barsh a été tué dans une prison le 19 avril et son



corps est toujours séquestré».

Selon les autorités palestiniennes, en six mois, l'armée sioniste a arrêté des milliers de Palestiniens, dont des femmes, des enfants et des agents de santé et de la défense civile. Un petit nombre d'entre eux ont ensuite

été relâchés, tandis que le sort des autres reste inconnu.

Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes.

**Ghaza : l'OMS met en garde contre des problèmes de santé liés à la hausse des températures**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti jeudi que les températures élevées dans la bande de Ghaza, dévastée par l'agression génocidaire sioniste, pourraient devenir source de problème de santé majeur pendant une longue période.

La porte-parole de l'organisation, Margaret Harris citée par des médias, a souligné qu'à Ghaza, environ deux millions de personnes vivent sous des tentes en plas-

tique qui n'offrent que peu de protection contre la chaleur». «Si vous avez des problèmes cardiaques et que vous êtes exposé à une chaleur extrême, votre risque de crise cardiaque augmente», a-t-elle déclaré.

Elle a expliqué que les conditions à Ghaza affaiblissent l'immunité du corps en raison du temps chaud, mettant en garde contre «la propagation et l'exacerba-

tion des maladies infectieuses». La responsable de l'ONU a évoqué «le manque d'eau potable et la consommation par habitant de moins de 2 litres par jour». Elle a souligné que 712.000 cas d'infection des voies respiratoires supérieures, 380.000 cas de diarrhée et 87.000 cas de gale ont été suivis depuis octobre.

La responsable onusienne a souligné que «le système de santé à Ghaza s'est

complètement effondré. 11 hôpitaux sur 36 fournissent des services partiels et 25 ne fonctionnent pas du tout». Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre la bande de Ghaza, faisant des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et causant une catastrophe humaine et des destructions massives d'infrastructures.

**EUROPE****Un rapport de l'OMS met en évidence un lien entre la Covid-19 et l'augmentation de l'obésité chez les enfants**

Un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), publié mercredi, met en évidence un lien direct entre la pandémie de Covid-19 et l'augmentation de l'obésité chez les enfants d'âge scolaire, alors qu'un enfant européen sur trois souffre déjà de surpoids et d'obésité. Selon la branche européenne de l'OMS, ce nouveau document confirme ce que l'on soupçonnait depuis longtemps: un lien entre la pandémie de Covid-19 et l'augmentation des taux d'obésité chez les enfants de 7 à 9 ans.

Le rapport, résultat de recherches dans 17 Etats membres de la Réunion européenne de l'OMS, montre que la pandémie a entraîné une augmentation du temps passé devant un écran et une diminution de l'activité physique, reflétant une augmentation du nombre d'enfants en surpoids dans la même tranche d'âge. «Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer ces tendances - dans notre région, un enfant sur trois souffre de surpoids et d'obésité, et la consommation de fruits et légumes est déjà faible», a indiqué dans un communiqué, le Dr Kremlin Wickramasinghe, Conseiller régional de l'OMS Europe pour la nutrition, l'activité physique et l'obésité. Selon l'OMS, 28% des enfants ont connu une diminution du temps passé à des activités de plein air en semaine, et 23% ont connu une diminution le week-end. A la place de leurs activités physiques, l'étude a révélé que pendant la pandémie, 36% des enfants ont augmenté le temps passé à regarder la télévision, à jouer à des jeux en ligne ou à utiliser les médias sociaux en semaine. Dans le même temps, les familles ont déclaré une augmentation de la consommation de repas préparés à la maison (30%), des repas pris en famille (29%), de l'achat d'aliments en vrac (28%) et de la préparation de repas avec les enfants (26%).

La pandémie de Covid-19 a été également synonyme de tristesse. Un enfant sur cinq a déclaré se sentir plus souvent triste, et un enfant sur quatre a également déclaré se sentir plus souvent seul. Au total, 42% des enfants ont signalé une baisse de leur bonheur et de leur bien-être. Toutefois, le tableau que brosse ce rapport est nuancé. Dans certains pays, des changements positifs ont été observés, comme le fait que davantage de familles mangent ensemble, mais il y a aussi des résultats préoccupants, notamment une augmentation des habitudes alimentaires malsaines et du temps sédentaire. Plus largement, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'urgence de la lutte contre l'obésité infantile. Selon l'OMS, les pays de la région doivent mieux reconstruire en donnant la priorité à une alimentation saine et à l'activité physique des enfants à tous les stades de leur développement. L'Agence sanitaire mondiale de l'ONU recommande donc des pratiques telles que des restrictions à la commercialisation et des taxes sur les produits malsains, des étiquettes nutritionnelles claires sur les aliments et des programmes scolaires visant à améliorer les régimes alimentaires et à promouvoir l'activité physique. «J'espère que ce rapport tirera la sonnette d'alarme et nous poussera à prendre des mesures urgentes pour améliorer les habitudes en matière de nutrition et d'activité physique dans la région, notamment en créant des environnements propices à des comportements sains», a fait valoir le Dr Kremlin Wickramasinghe. L'OMS Europe a mené cette recherche avec le Centre collaborateur de l'OMS pour la nutrition et l'obésité infantile à l'Institut national de la santé Dr Ricardo Jorge à Lisbonne, au Portugal. Elle s'est déroulée dans 17 des 53 Etats membres de la région entre 2021 et 2023. Plus de 50.000 enfants ont participé à cette enquête exhaustive, précise le rapport.

**NIGER****2.012 cas de méningite dont plus de 120 morts depuis la mi-mars (OMS)**

L'épidémie de méningite au Niger a tué depuis la mi-mars 123 personnes, surtout des enfants, sur plus de 2.012 cas enregistrés, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon l'OMS, cette augmentation est «inquiétante» comparée à la même période de l'année précédente où 1.389 cas avaient été enregistrés avec 72 décès (letalité : 5,2%). A ce stade, l'OMS fait état d'un taux de mortalité de 6,1%. Le

Niger est actuellement confronté à «une augmentation rapide du nombre de cas avec une hausse de 50% par rapport à l'année précédente», a rapporté l'agence onusienne. Le Niger fait partie des 26 pays d'Afrique «hyper-endémiques pour la méningite», selon l'ONU.

La région de Niamey est l'épicentre de l'épidémie, avec un taux d'attaque cumulé de 52 cas pour 100.000 habitants. Suivent les ré-

gions d'Agadez (11,5 cas pour 100.000 habitants), de Zinder (6,4 cas pour 100.000 habitants) et de Dosso (6,4 cas pour 100.000 habitants).

Le district sanitaire de Niamey I reste en épidémie pour la sixième semaine consécutive, avec un taux d'attaque de 12,8 cas pour 100.000 habitants. Huit autres districts sanitaires ont également franchi le seuil d'alerte de 3 cas pour 100.000 habitants.

**SOUDAN****MSF met en garde contre une aggravation de la malnutrition dans le camp de Zamzam au Darfour Nord**

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a mis en garde jeudi contre une aggravation rapide de la malnutrition sévère dans le camp de Zamzam, au Nord-Darfour au Soudan, expliquant que le camp est témoin d'une «crise grave d'une ampleur catastrophique».

Claire Nicolet, responsable des interventions d'urgence de l'organisation, a déclaré dans un communiqué que le camp de Zamzam connaît «une crise aiguë d'une ampleur catastrophique. La situation est critique et le niveau de souffrance est énorme».

«Même si cette situation est connue depuis près de trois mois, rien n'a été fait pour aider ceux qui luttent pour survivre», a-t-elle ajouté.

Depuis début avril, la ville d'El Fasher, au Darfour Nord, est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). El Fasher comprend un grand nombre de camps de déplacés, dont les plus grands sont les camps de Zamzam et Naivasha, en plus des abris où se sont réfugiés les déplacés.

«À l'approche de la saison sèche, nous craignons que la crise de malnutrition, déjà grave, ne s'aggrave rapidement dans les semaines à venir», a noté Nicolet.

Elle a souligné qu'il y avait «un besoin urgent de renforcer et d'augmenter rapidement la réponse humanitaire».

**LIBAN****40 cas d'hépatite virale enregistrés dans la Bekaa occidentale**

Au moins 40 cas d'hépatite virale ont été enregistrés dans la Bekaa occidentale au Liban, a annoncé mercredi le ministère libanais de la Santé.

Le ministère a indiqué dans un communiqué que «des cas d'hépatite virale qui ont été notifiés le 23 avril 2024 par la municipalité de Kamed el-Laouz, dans le district de la Bekaa occidentale, s'élèvent désormais à 40

cas». Il a ajouté qu'une étude a été menée sur le terrain le taux de chlore résiduel dans le réseau d'eau potable du village et ses sources, indiquant que des échantillons d'eau ont été prélevés et envoyés au laboratoire d'eau de l'hôpital gouvernemental de Dahr al-Bacheh, en attendant la publication des résultats.

«Nous rappelons aux citoyens que l'hépatite virale alpha est une ma-

ladie causée par le virus de l'hépatite A alpha-virale. Elle se transmet à l'homme par l'eau contaminée, les aliments contaminés ou les mains contaminées, et la période d'incubation moyenne s'étend de 28 à 30 jours après l'infection, les symptômes comprennent de la fièvre et une jaunisse sévère», a-t-il expliqué.

Les ministères, qui sont: la sécurité de l'eau, la chloruration de l'eau, la sécurité alimentaire et le lavage des mains.

Le ministère a indiqué qu'il «suit l'affaire en coordination avec la municipalité, le ministère de l'Energie et de l'Eau et les autorités de l'eau afin d'assurer le bon fonctionnement des pompes de chloration pour éviter la propagation de l'hépatite virale».

Vendredi 3- samedi 4 mai 2024

# MAL AU DOS 6 sports qui soulagent

*Remettre un corps douloureux en action permet de reprendre confiance en son dos. La meilleure activité ? Avant tout, celle qui procure du plaisir !*

Contrairement à une croyance qui a elle aussi la vie dure, aucune activité sportive n'est à banir lorsque l'on a mal au dos. Ni à privilégier non plus. Toute activité sportive est bonne. "La meilleure est celle qui apportera du plaisir, conseille Alexandra Roren, kinésithérapeute dans le service de rééducation de l'hôpital Cochin, car l'enjeu n'est pas d'apprendre une technique, mais de pratiquer cette activité dans la durée et régulièrement - dans l'idéal, plusieurs fois par semaine."

Le but n'est pas deviser la performance - en tous cas, pas tout de suite ni pour tout le monde. Remettre un corps douloureux en exercice nécessite du dosage et de la progressivité. Reprendre confiance en son dos peut prendre du temps", prévient Eric Bouthier, kinésithérapeute à Lyon et créateur du site Comprendre son dos. Compte tenu de la douleur, qui ne cédera pas tout de suite, cela peut nécessiter d'adapter certains mouvements au début. "Il faut respecter un temps d'exercices de rééducation spécifiques, qui vont permettre de renforcer les muscles sphincteurs autour de la colonne vertébrale, pour pouvoir ensuite retrouver progressivement l'activité", explique Alexandra Roren.

## #1 LA NATATION

La natation a la réputation d'être ce qu'il y a de mieux pour les dos. Flotter dans l'eau peut en effet procurer une sensation de bien-être, et cet effet porteur, qui aboutit à la pesanteur sur le squelette, paraît séduisant pour se remettre au sport en douleur. Du point de vue scientifique, la natation ne prouve cependant pas de meilleur résultat sur l'évolution d'une lombalgie que toute autre activité sportive menée régulièrement. "La natation se révèle le plus souvent une fausse bonne idée", sourit Alexandra Roren qui constate que l'adhésion des patients ne dure généralement pas longtemps. On se dit que c'est facile



d'aller à la piscine, et puis très vite, on renonce devant ce que cela implique tout de même de contraintes, en hiver par exemple."

## #2 LE PILATES

La méthode a été inventée par Joseph Pilates dans les années 1920. Lui-même venu à bout du handicap de son rachitisme et ses rhumatismes par une activité physique régulière, il l'a d'abord développée pour rééduquer des danseurs professionnels. Cette gymnastique indienne ancestral vise l'harmonie du corps et de l'esprit. La forme la plus pratiquée en occident (hatha yoga) consiste en enchainements d'exercices physiques ordinaires à pratiquer chez soi, relevant que le yoga contribuait mieux à atténuer les douleurs.

## #3 LE YOGA

Très pratique parce qu'il peut l'être en ville et en adaptant ses séances à son emploi du temps, la course à pied n'est pas non plus contre-indiquée lorsque l'on a mal aux dos.

À quelques conditions : être chaussé avec des baskets adaptées, confortables et légères, en courant de préférence sur un terrain régulier et en ne visant pas la performance en premier lieu. Si l'on n'a jamais couru, il est indispensable d'y aller progressivement. Idem si l'on s'est arrêté, croyant que cela résoudrait la lombalgie. "Pendant un ou deux mois, mieux vaut d'abord débuter par des exercices de rééducation fonctionnelle pour renforcer les muscles profonds, en les éveillant, tout en travaillant sur la relaxation et la méditation. "Toute activité qui invite à explorer de nouveaux mouvements - flexions, extensions, rotations - est bénéfique", souligne

## #4 LE VÉLO

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, pédaler courbée sur un guidon n'a rien de néfaste et se révèle au contraire un excellent sport pour le dos (et pour la santé

## Lombalgie chronique: le yoga serait un bon antidouleur

Le yoga pourrait soulager les douleurs des personnes qui souffrent de lombalgie chronique et réduire ainsi leur recours aux antalgiques et aux opiacés.

Le yoga et les thérapies manuelles sont des approches efficaces pour traiter la lombalgie chronique et les insomnies liées au mal de dos, selon une étude du Boston medical center (Etats-Unis). "La forte prévalence de problèmes de sommeil chez les adultes souffrant de douleurs lombaires chroniques peut avoir des effets néfastes

sur la santé et le bien-être en général" a déclaré le Dr Eric Roseen, principal auteur de cette étude. "Or la combinaison médicamenteuse contre la douleur et de sommatothérapie augmente le risque d'overdose. Cela souligne vraiment la nécessité de trouver des approches non pharmacologiques pour ces patients".

Dans des études précédentes, les chercheurs avaient déjà montré que la pratique du yoga pouvait réduire la courbure de la colonne vertébrale chez les personnes souffrant de scoliose. Ils avaient aussi découvert que la pratique du yoga pendant au moins 6 à 12 mois permettait de rétablir les capacités fonctionnelles des personnes souffrant de mal de dos.

Pour cette étude, le Dr Roseen a suivi 320 adultes souffrant de lombalgie chronique, 90% d'entre eux souffraient également d'insomnies dues à la douleur. Ces patients ont ressenti des effets sur la diminution de la douleur au bout de 6 semaines de pratique du yoga. Ils ont également res-

senti des effets positifs sur la qualité de leur sommeil après 12 semaines de pratique. "Cette approche holistique contribue à réduire le recours aux médicaments, ainsi qu'à rendre les patients plus sûrs et plus à l'aise" insiste le médecin.

Attention, avant de choisir de pratiquer le yoga comme traitement antalgique, veillez à ce que la pratique soit adaptée au patient, vérifiez que le programme suivi n'a pas de contre-indications contre le mal de dos et que le professeur connaît bien les risques inhérents à votre pathologie.

## Pourquoi travailler sur un swiss ball est bon pour votre dos

Dites adieu à votre fauteuil de bureau : vous asseyez tous les jours sur le ballon le plus utile du monde peut faire des miracles pour votre colonne. Les conseils de Jean-Michel Andriot, kinésithérapeute. Pan-démodé de courroie ou de défilé-travail obligé, vous avez récemment travaillé avec des équipements pas spécialement pensés pour le travail quotidien. Résultat : vous avez mal au dos, et c'est tout à fait normal. Heureusement, un simple swiss ball peut vous venir en aide pour soulager vos douleurs. Et pour savoir comment utiliser au mieux ce fameux ballon gonflable - qui n'est pas d'ailleurs pas techniquement suisse, mais italien - nous avons demandé conseil à Jean-Michel Andriot, expert fitness chez ABC Coach Sportif.

## LES MULTIPLES AVANTAGES DU SWISS BALL

Parce qu'il est mou, accessible à tout le monde, épouse bien la forme du corps et vous permet de trouver naturellement une position adaptée à votre morphologie, le swiss ball fait des miracles au niveau du dos. "Il permet de renforcer tout un tas de muscles qui vont éviter à votre dos de trinquer", explique Jean-Michel Andriot. "Plus on a d'abdos, moins on sollicite les lombaires, par exemple. Personnellement, je l'utilise beaucoup avec des personnes qui ont arrêté une activité physique et qui comprennent pourquoi il faut reprendre." Et la même façon d'utiliser ce ballon pour faire du sport au quotidien, c'est encore de s'asseoir dessus pour travailler. Tout simplement.

## DES PETITS MOUVEMENTS DU BASSIN POUR SOULAGER LE DOS

"J'ai des clients qui travaillent sur un swiss ball depuis le confinement, et qui n'ont quasiment plus aucun souci de dos", explique Jean-Michel Andriot. "Principalement parce qu'il est bien droit et que le ballon respecte l'allignement de la colonne vertébrale. L'instabilité permet de travailler la proprioception, donc l'équilibre. Il faut juste prendre le coup, cela ne veut pas dire rester totalement inactif : l'exercice de base, c'est de faire des petits mouvements latéraux de gauche à droite, mais aussi d'avant en arrière pour bien faire travailler tous les muscles du bassin", complète Jean-Michel Andriot.

Comment ? Les aiguilles stimulent le système nerveux et activent l'allérgisation d'endorphines et d'adrénaline. Ces substances biochimiques produites par

# Mal de dos : on se fait manipuler ou pas ?

*Torticis, lumbago, sciatique... Quand la douleur est là, on rêve de mains expertes venant débloquer tout ça. En appréciant souvent un peu de se faire manipuler la colonne vertébrale. Caroline Lambert, vice-présidente de l'Association française de chiropraxie, vous aide à y voir plus clair.*



manipulation vertébrale est la technique la plus adaptée pour son patient, le chiropracteur doit connaître un maximum de détails concernant la douleur. Il recherche s'il y a eu des antécédents de chute, d'accident, quelles sont les habitudes de vie. Pour s'assurer de l'absence de contre-indications, il va aussi s'appuyer sur un bilan radiologique. Enfin, il va effectuer une batterie de tests : neurologiques, musculaires, de résistance... Les séances suivantes seront un peu plus courtes. Mais même si des manipulations sont indiquées, elles ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Pour consolider les résultats, le chiropracteur propose une prise en charge plus globale (renforcement musculaire, conseils posturaux, accompagnement nutritionnel...).

## QUELLE AUTRE TECHNIQUE MANUELLE PEUT SOULAGER LE DOS ?

Les thérapeutes manuels, qu'il s'agisse des chiropracteurs ou des ostéopathes, peuvent également recourir aux mobilisations. Il s'agit d'un mouvement lent et de grande amplitude, pratiqué sur une articulation. Elle est destinée, notamment, à soulager les douleurs dorsales en redonnant une meilleure mobilité. Mais, contrairement à la manipulation, le mouvement limité par le thérapeute reste limité dans le jeu habituel de l'articulation. Il ne peut donc en aucun cas y avoir effet de craquement. On considère fréquemment la mobilisation comme une technique plus "douce" que la manipulation. Elle n'en reste pas moins efficace.

## COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE ?

Le premier rendez-vous dure entre 30 et 45 minutes. Afin de vérifier que la

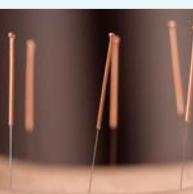
## Soigner le mal de dos avec l'acupuncture

Lombalgie, sciatique, cervico-lombaire... les problèmes de dos sont nombreux et souvent invalidants. L'acupuncture est recommandée pour les soulager efficacement. On fait le point avec le Dr Denis Collin, médecin généraliste et acupuncteur. Pratiquée depuis plus de 5000 ans, l'acupuncture fait partie de la médecine traditionnelle chinoise (MTC). Son efficacité est reconnue par l'Académie nationale de médecine et, depuis 1979, par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), qui la recommande comme thérapie thérapeutique naturelle dans plus de 40 maladies, dont les problèmes de dos. Il faut dire que l'acupuncture a fait l'objet de nombreuses recherches dont une méta-analyse (publiée en 2013) regroupant 32 études et montant qu'elle réduisait significativement les douleurs ressenties par les patients. De plus, contrairement à la médecine occidentale qui ne traite que les symptômes, l'acupuncture s'intéresse à la personne dans sa globalité. Elle recherche également les causes du problème afin d'éviter qu'il ne se reproduise.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'acupuncture consiste à soulager les patients en plaçant des aiguilles sur des points, le long de 12 méridiens, chacun d'entre eux étant lié à un système organique. Le but ? Harmoniser la circulation de l'énergie vitale à travers ces lignes imaginaires et déclencher le processus d'autoguérison.

Comment ? Les aiguilles stimulent le système nerveux et activent l'allérgisation d'endorphines et d'adrénaline. Ces substances biochimiques produites par



le cerveau permettent de réduire la sensation de douleur et l'inflammation. Enfin, l'acupuncture augmente la microcirculation locale, ce qui améliore la mobilité articulaire et le relâchement musculaire. Résultat, moins de douleurs et une souplesse articulaire retrouvée.

## COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE ?

Après avoir exposé le mal de dos à son patient, il est interrogé sur ses antécédents familiaux, ses habitudes de vie, ses activités, son sommeil, etc. Il s'agit d'un problème chronique (lombalgie...), dont il faut également rechercher les causes (stress...), comptez une séance tous les 15 jours pendant plusieurs semaines.

faire le point sur d'éventuels déséquilibres énergétiques. Après seulement 10 séances, les douleurs disparaissent ou diminuent. Les traitements classiques de l'acupuncture reconnaissent 6 types de lombalgies traitées chacune avec des points spécifiques.

Selon les besoins du malade (mafieuse (maladie), consultation, signes cliniques...), le choix des points (sur la zone douloureuse ou à distance : main, tête, cheville...) et la manipulation des aiguilles (rotations des aiguilles plus ou moins rapides, temps de pose variable, pose et extraction lors de l'inspiration ou de l'expiration... varient). Ainsi, pour une même manifestation, il peut y avoir deux diagnostics opposés. Par exemple, pour traiter une lombalgie avec ride d'énergie (peur, anxiété...), le thérapeute va stimuler des points situés sur la face interne des cuisses et sur les bras. Si la personne est pâle, la voix faible..., l'acupuncteur stimule le point 40 de la vessie (situé au milieu des creux poplité) de façon rapide. À l'inverse, si la personne est pliée en excès d'énergie (teint rouge, voix forte...), il va stimuler ce même point plus lentement pour disperser l'énergie.

## COMBIEN DE SÉANCES POUR SOULAGER LE MAL DES DOS ?

Si la douleur est aiguë (lumbago après avoir soulevé une forte charge n'importe comment...), prévoyez environ 2 séances à quelques jours d'intervalle. Et s'il s'agit d'un problème chronique (lombalgie...), dont il faut également rechercher les causes (stress...), comptez une séance tous les 15 jours pendant plusieurs semaines.

## SOUDAN

### Deux chauffeurs de la Croix Rouge internationales tués, trois employés blessés par des hommes armés

Deux chauffeurs du Comité international de la Croix Rouge (CICR) ont été tués et trois employés blessés par des hommes armés jeudi dans la région du Darfour Sud au Soudan, a annoncé le CICR dans un communiqué à Genève.

"L'équipe revenait de Layba pour évaluer la situation humitaire des communautés touchées par la violence armée dans la région" lorsque le drame s'est produit, précise le communiqué. "Nous sommes profondément endeuillés pour nos chers collègues. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles et nous espérons un prompt rétablissement à nos collègues blessés", a déclaré Pierre Dorbes, chef de la délégation du CICR au Soudan.

La priorité du CICR est de soutenir les personnes les plus touchées par cette tragédie, en particulier les familles, les proches et les collègues des victimes, souligne le communiqué. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit armé opposant le général Abdel Fattah al-Burhan aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), sous le commandement du général Mohamed Hamdane Daglo. Le CICR "appelle à la protection immédiate de tous les civils, y compris des travailleurs humanitaires et du personnel médical. Ils ne doivent jamais être la cible d'attaques directes".



## NIGER

### Destruction d'un pont par des terroristes dans le sud-ouest du pays

Des terroristes ont détruit un pont avec des explosifs dans le sud-ouest du Niger, "tentant probablement d'isoler" une ville burkinabé située à quelques dizaines de kilomètres de l'attaque, a indiqué jeudi l'armée nigérienne.

Des "GAT (groupes armés terroristes)" ont détruit à l'aide d'explosifs un pont dans le secteur de Mossi-Paga, village situé à une centaine de kilomètres de la

capitale nigérienne Niamey, a expliqué l'armée dans un bulletin. Mossi-Paga est également situé à environ neuf kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso. Par cette action de "sabotage", les "GAT" tentent probablement d'isoler la ville burkinabé de Kantchari" à quelques dizaines de km de Mossi-Paga, analyse l'armée. "Les terroristes décidément outrés par la présence active de nos forces (militaires) perpétuent leur

lâches actions de sabotage contre des infrastructures d'utilité publique", commente-t-elle. Début avril, des centaines de personnes ont manifesté à Kantchari pour réclamer assistance alimentaire et davantage de sécurité dans cette localité sous blocus de groupes terroristes depuis plus de deux ans.

Les manifestants ont également demandé la venue du bataillon d'intervention rapide, une unité de défense

dédiée à la réponse contre les terroristes. Selon l'Agence d'information du Burkina Faso (AIB, agence d'Etat), cinq camions de vivres ont ravitaillé Kantchari le 13 avril, sur instruction du gouvernement. Le Niger et le Burkina Faso sont tous deux confrontés aux violences terroristes depuis plusieurs années. Au Burkina Faso, plus de 20.000 civils et militaires ont été tués et plus de deux millions de personnes déplacées.

## BURKINA FASO

### Vers des assises nationales sur la transition d'ici au 1<sup>er</sup> juillet

L'Assemblée législative de transition (ALT) du Burkina Faso a adopté vendredi une proposition de loi portant sur la convocation d'assises nationales devant déterminer la suite à donner à la période de transition qui s'achève le 1<sup>er</sup> juillet. La proposition a été votée à l'unanimité des 71 députés

de l'Assemblée. "C'est avec l'accord du chef de l'Etat (le capitaine Ibrahim Traoré), seule autorité habilitée à convoquer les assises, que la présente proposition de loi a été inscrite à l'ordre du jour, discutée et (...) adoptée", a précisé le président de l'ALT, Ousmane Bougouma. Il a affirmé que la

proposition "laisse le soin au peuple souverain qui sera réuni dans le cadre des assises nationales de décider de la suite de la transition". Les nouvelles assises "doivent être organisées un mois au moins avant la fin de la transition fixée par la charte", a rappelé le président de l'ALT.

### Des dizaines de terroristes "neutralisés" dans la région du Sahel

Des dizaines de terroristes ont été "neutralisés" lundi par l'armée burkinabé dans la province du Seno, dans la région du Sahel, a rapporté mardi la presse locale.

L'armée burkinabé, citée par l'Agence d'information du Burkina (AIB), a expliqué qu'un camion militaire contenant des fûts de carburant s'est renversé au cours de son trajet et plusieurs terro-

ristes ont tenté de voler la cargaison, mais ils ont été ciblés et frappés "efficacement", tuant des dizaines d'entre eux.

En outre, l'armée burkinabé a bombardé vendredi à

Nassoumbou, dans la même région, des terroristes qui conduisaient un pick-up transportant des munitions, et plusieurs terroristes ont été "neutralisés" dans cette opération, selon l'AIB.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### La Monusco confirme la fin de ses opérations au Sud-Kivu

Tous les Casques bleus n'en sont pas encore partis, mais la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) a annoncé, mardi soir, la fin de ses opérations dans la province du Sud-Kivu (Est), conformément au plan de son retrait souhaité par Kinshasa. La Monusco "cessera ses opérations aujourd'hui" dans le Sud-Kivu, indique la mission dans un communiqué.

"A la demande du gouvernement congolais", rappelle-t-elle, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé du retrait de la force "avant la fin du mois d'avril 2024", "ce qui limite la mise en œuvre du mandat de la Mission aux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri à partir du 1<sup>er</sup> mai".

Les autorités congolaises ont réclamé le départ de la Monusco, créée il y a 25 ans et encore présente dans les trois provinces les plus troublées de l'Est de la

RDC (Ituri, Nord et Sud-Kivu), la jugeant inutile. Ce désengagement a été acté en décembre par le Conseil de sécurité et prévu en trois phases, la première concernant le Sud-Kivu. Le Conseil a fixé au 30 avril le retrait de cette province mais n'a pas indiqué de date limite pour la suite du processus. A partir du 1<sup>er</sup> mai, "le mandat de la Mission prend fin (dans le Sud-Kivu), y compris sa responsabilité de protéger les civils" qui incombe désormais aux "forces de défense et de sécurité de la RDC", précise le communiqué. "Seul le personnel en uniforme nécessaire pour assurer la sécurité du personnel, des installations, des convois et du matériel de l'ONU y sera maintenant maintenu jusqu'à la fin des activités de retrait", poursuit le texte.

A ce jour, "la Monusco a transféré deux bases militaires aux autorités nationales", indique encore la mission, qui

poursuit : "sur les sept autres bases militaires restantes, cinq (Mikengé, Minembwe, Rutemba, Uvira et Kavumu) seront transférées aux FARDC (armée congolaise) entre mai et juin, tandis que deux (Baraka et Sange) seront fermées en mai". Quinze installations seront également transférées ou fermées d'ici au 30 juin.

"Malgré un glissement dans le calendrier de fermeture/transfert de bases, tout le personnel en uniforme sera rapatrié d'ici au 30 juin", indique encore le communiqué. Le retrait de la Monusco de l'Est congolais a été amorcé alors qu'une rébellion (le M23) sévit depuis plus de deux ans dans le Nord-Kivu. L'Est congolais est en proie aux violences de nombreux autres groupes armés depuis 30 ans. Avant le lancement du désengagement, la Monusco comprenait environ 15.000 Casques bleus.

## KENYA

### Nomination d'un chef des armées après la mort accidentelle de son prédécesseur

Le président kényan, William Ruto, a nommé, jeudi, Charles Murui Kahariri nouveau chef des armées après la mort de son prédécesseur, Francis Omundi Ogolla, dans un crash d'hélicoptère le mois dernier.

Le général Ogolla et neuf autres responsables militaires ont été tués le 18 avril dans un accident d'hélicoptère dans une région reculée du nord-ouest du Kenya. Ce pays a entamé le lendemain trois jours de deuil. Charles Murui Kahariri, promu dans le même temps au grade de général, occupait le poste d'adjoint de Francis Omundi Ogolla.

Le président kényan a par ailleurs nommé Fatuma Gaiti Ahmed à la tête de l'armée de l'air, la première femme dans l'histoire du Kenya à occuper ces fonctions. Elle remplace John Muvarai Omenda, promu vice-chef des forces armées. Paul Owuor Otieno a été nommé à la tête de la Marine.

## INONDATIONS EN AFRIQUE DE L'EST

### Le chef de l'ONU attristé par les morts

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est profondément attristé d'apprendre les centaines de morts et les nombreuses vies affectées par les fortes inondations au Burundi, au Kenya, en Somalie, en Tanzanie et dans d'autres parties de l'Afrique de l'Est, a déclaré, mercredi, son porte-parole.

M. Guterres présente ses condoléances aux gouvernements et à la population des pays touchés, en particulier aux familles de ceux qui sont morts ou blessés dans cette catastrophe, a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué.

L'ONU et ses partenaires travaillent en étroite collaboration avec les autorités nationales pour répondre aux besoins humanitaires. Le secrétaire général souligne que l'ONU est prête à offrir une aide supplémentaire en cette période difficile, a indiqué le communiqué.

M. Guterres est extrêmement préoccupé par les impacts des conditions météorologiques extrêmes déclenchées par El Nino, qui risquent de dévaster davantage les communautés et de saper leurs moyens de subsistance, a-t-il souligné.

## CENTRAFRIQUE

### La Cour pénale spéciale émet un mandat d'arrêt international contre l'ex-président Bozizé

La Cour pénale spéciale (CPS) de la République centrafricaine (RCA) a émis mardi un mandat d'arrêt international contre l'ancien président centrafricain François Bozizé "pour des crimes commis dans le pays entre 2009 et 2013", selon une note officielle de la CPS reprise par l'agence de presse Chine-Nouvelle.

Selon la CPS, "ce mandat d'arrêt international vise les crimes commis entre février 2009 et le 23 mars 2013, par la garde présidentielle de l'ex-président de la RCA et autres services de force et de sécurité intérieure dans la prison civile et au centre d'instruction militaire de la ville de Bosssemélé, une sous-préfecture de l'Ombella-Mpoko, dans le sud-ouest du pays".

"Dans le cadre d'une instruction ouverte par requérant introductif du Parquet spécial le 4 mars 2021, les investigations réalisées et le recoupement d'informations collectées ont amené le cabinet d'instruction à conclure à l'existence d'indices graves et concordants à charge de l'ex-président François Bozizé", ont indiqué les juges de la CPS. François Bozizé, président de la RCA de 2003 à 2013, est actuellement en exil en Guinée-Bissau.

APS

## PALESTINE

### Deux Palestiniens, dont un médecin, morts sous la torture dans une prison de l'entité sioniste

Deux prisonniers palestiniens de Ghaza, dont un médecin de l'hôpital al-Chifa de Gaza, sont morts dans les prisons de l'occupation sioniste, ont indiqué jeudi deux associations palestiniennes de défense des droits des détenus, affirmant qu'ils ont succombé à "des tortures" et à l'absence de soins.

Dans un communiqué commun, le Club des prisonniers et le Comité des affaires des prisonniers palestiniens, ont annoncé la mort "de deux détenus de Ghaza", dont "le Dr Adnane Ahmed Atiya al-Bourch, 50 ans (...) chef du département d'Orthopédie de l'hôpital al-Chifa". L'autre détenu décédé est

Abdel Bari Rajab Khadir, 33 ans. Tous deux sont morts "des suites de tortures et de crimes médicaux dont sont victimes les détenus de Ghaza", affirment les associations, en référence au manque de soins régulièrement dénoncé par les défenseurs des droits humains notamment palestiniens. Le

ministère palestinien de la santé a condamné "le meurtre (...) sous la torture" du Dr Bourch, affirmant que son décès portait à 492 le nombre de membres du personnel médical tués depuis le début de l'agression sioniste contre la population palestinienne de Ghaza, déclenchée le 7 octobre dernier.

### Ghaza: l'entité sioniste transforme les écoles en bases militaires (ONG)

L'Observatoire Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme (Euro-Med Monitor), a déclaré que l'entité sioniste a militarisé des biens civils, notamment des écoles et des établissements d'enseignement, dans le cadre de sa guerre génocidaire contre Ghaza qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023. Dans un communiqué publié mercredi sur son site, l'observatoire a souligné que l'armée sioniste "a transformé un certain nombre

d'écoles en bases militaires, lieux de rassemblement de ses forces et de ses véhicules, centres de détention et d'interrogatoire et installations de torture. Cela constitue une violation du droit international humanitaire, qui a été établi pour protéger les biens civils du danger des opérations militaires".

Lors de son invasion de la majeure partie de la bande de Ghaza, l'armée sioniste "a converti un certain nombre d'écoles en bases militaires

et en centres de détention. L'un de ces établissements était l'école préparatoire Salah al-Din, dans la ville de Ghaza, qui a servi en février de centre de détention et d'interrogatoire pour des centaines d'habitants", a révélé l'ONG.

Dans son génocide contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste "a détruit ou partiellement détruit 80 % des écoles de la bande",

selon l'organisation. L'Observatoire Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme (Euro-Med Monitor), a ajouté que même les écoles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui ont servi d'abris à des centaines de milliers de civils déplacés de force, ont été la cible "d'intenses" attaques sionistes, dont certaines "se sont produites de manière répétée et continue".

## ETATS UNIS

### Un campement d'étudiants dénonçant l'agression sioniste contre la Palestine démantelé

La police américaine a démantelé jeudi un campement érigé à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) par des étudiants dénonçant l'agression sioniste contre la Palestine et interpellé des dizaines d'entre eux, ont rapporté des médias.

Depuis deux semaines, une vague de manifestations contre l'agression sioniste contre la Palestine déferle sur les campus américains où la police est intervenue à plusieurs reprises pour déloger les étudiants.

A UCLA, des dizaines de manifestants

ont été interpellés un par un, menottés puis escortés à l'issue d'un face à face avec les policiers, selon ces médias. Pendant plusieurs heures, des centaines de membres des forces de l'ordre en tenue anti-émeute ont fait face aux étudiants portant des parapluies ou des casques blancs et formant une ligne, accrochant les uns les autres par les bras, a-t-on indiqué.

En même temps, les policiers ont démonté méthodiquement les palettes de bois et panneaux de contreplaqué d'une barricade entourant le camp et

ont défaits les tentes des manifestants, dont bon nombre portaient des keffiehs, selon la même source.

"Libérez la Palestine", pouvait-on entendre, selon des médias. La nuit précédente, des affrontements avaient éclaté sur ce campus quand des contre-manifestants, pour beaucoup masqués, avaient attaqué le campement pro-Palestinien. Les assaillants avaient tenté d'enfoncer une barricade. Manifestants et contre-manifestants s'étaient ensuite affrontés à coups de bâtons et étaient envoyés des projectiles.

## SUISSE

### Une centaine d'étudiants pro-palestiniens manifestent à l'Université de Lausanne

Une centaine d'étudiants pro-palestiniens manifestaient jeudi en fin d'après-midi dans le hall d'entrée du bâtiment Géopolis de l'Université de Lausanne (UNIL), exigeant un boycott académique des institutions sionistes et un cessez-le-feu immédiat et permanent en

Palestine, rapporte l'agence de presse Keystone-ATS.

Cette action "suit l'exemple des mobilisations sur les campus au Canada, aux Etats-Unis ou encore en France", ont expliqué les organisateurs dans un communiqué. Des drapeaux palestiniens ont été posés à

même le sol, d'autres suspendus en hauteur. La manifestation se déroulait de manière pacifique, selon un journaliste de l'agence.

"Notre action est spontanée et n'a ni chef ni dirigeant. Les personnes qui occupent le bâtiment universitaire refusent d'être

complices du génocide colonial perpétré par le régime d'apartheid (sioniste). Nous appelons tout le monde à nous rejoindre et aux membres d'autres universités et hautes écoles à se mobiliser également", ont écrit les participants, dans leur communiqué.

## ROYAUME-UNI

### Mobilisations pour empêcher l'arrestation de migrants et leur expulsion

Des militants se sont rassemblés jeudi devant un hôtel du sud de Londres pour empêcher le transfert de migrants vers un autre hébergement, au moment où le gouvernement mène des opérations pour arrêter des personnes en situation irrégulière avant leur expulsion au Rwanda.

Une loi controversée, adoptée le 23 avril, vise à expulser des milliers de migrants vers ce pays d'Afrique de l'Est, où leur demande d'asile sera étudiée, sans possibilité pour eux de revenir au Royaume-Uni, quel qu'en soit le résultat. Le gouvernement britannique a indiqué vouloir débuter ces expulsions d'ici neuf à onze semaines et a commencé à arrêter des migrants. Jeudi, dans le quartier de Pekham dans le sud de

Londres, des dizaines de personnes ont tenté de bloquer un bus dont elles pensaient qu'il allait transporter des migrants en situation irrégulière vers le Bibby Stockholm, une barge installée sur le port de Portland, dans le Dorset. Cette barge a été affrétée par les autorités l'an dernier pour héberger plusieurs centaines de migrants afin, selon le gouvernement, de réduire le coût d'hébergement des demandeurs d'asile. La police locale a affirmé sur X être intervenue jeudi vers 8h40 (7h40 GMT) et avoir "prévenu les manifestants qu'ils pouvaient être arrêtés". "Nous ne laisserons pas un petit groupe d'étudiants, posant pour les réseaux sociaux, nous empêcher de faire ce qui est juste pour la population britan-

nique", a réagi sur X le ministre britannique de l'Intérieur James Cleverly.

D'autres mobilisations semblables ont également eu lieu ces derniers jours près des centres d'immigration du ministère de l'Intérieur, où les migrants et demandeurs d'asile ont régulièrement des rendez-vous.

Le journal The Guardian a rapporté mercredi, citant l'association Soas Detainee Support, que trois demandeurs d'asile ont été arrêtés dans un de ces centres à Croydon, au sud de Londres, lors d'une visite de routine. L'un d'eux y aurait alors appris qu'il serait expulsé vers le Rwanda.

Ces opérations interviennent alors que le nombre de traversées de la Manche par des migrants a battu un record historique

## UNION EUROPÉENNE

### Des experts onusiens plaident pour l'interdiction de la détention d'enfants dans le cadre de l'immigration

Des experts indépendants des Nations Unies ont appelé, jeudi, à l'interdiction de la détention d'enfants dans le cadre de l'immigration, affirmant que cela constitue "une violation des droits de l'enfant".

"La détention d'enfants migrants et demandeurs d'asile en raison de leur statut migratoire ou de celui de leurs parents n'est jamais dans l'intérêt supérieur de l'enfant et constitue toujours une violation des droits de l'enfant", ont déclaré les experts dans un communiqué, suite à l'adoption le 10 avril dernier par le Parlement européen d'un controversé pacte sur l'asile et les migrations.

Selon ces experts nommés par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU (HCDH), "les membres de l'Union européenne doivent pour autant interdire la détention d'enfants dans le cadre de l'immigration".

En l'absence d'une interdiction régionale unifiée, les Etats membres de l'UE "devraient explicitement interdire la détention d'enfants dans leur législation nationale et, à terme, mettre fin à cette pratique pour tous les autres migrants", ont préconisé les experts, soulignant que la détention de migrants adultes "ne doit pas devenir une pratique courante". Les experts ont demandé, à ce titre, à la Commission européenne d'élaborer des orientations spécifiques sur l'accueil et la prise en charge des enfants. "Il s'agit ainsi de mettre l'accent sur les mesures visant à protéger efficacement les droits des migrants non accompagnés et accompagnés et des enfants demandeurs d'asile âgés de moins de 18 ans", ont-ils expliqué.

Les experts ont relevé, en outre, l'existence d'un risque que, dans le cadre des procédures de filtrage et de contrôle aux frontières, cette pratique (la détention de migrants adultes) devienne systématique aux frontières extérieures de l'UE, ce qui rendrait, ont-ils poursuivi, "la gouvernance de l'UE en matière d'immigration dangereusement régressive". Les experts onusiens ont rappelé que les demandeurs d'asile ne devraient pas être pénalisés pour avoir exercé leur droit de demander l'asile.

"Même en période de crise migratoire ou de mouvements importants, certains droits de l'homme sont absolu et indérogables", ont-ils fait valoir, précisant qu'il s'agit notamment du droit à la vie et du droit de ne pas être soumis à la torture et aux mauvais traitements, ainsi que du principe de non-refoulement.

"Nous réitérons l'obligation des Etats de s'abstenir de procéder à des expulsions collectives et la nécessité de procéder à une évaluation individuelle des besoins de protection en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés", ont-ils plaidé.

Après son adoption par le Parlement européen et dans l'attente de l'approbation du Conseil de l'Union européenne, le Pacte de l'UE sur les migrations et l'asile devrait entrer en vigueur en 2026. Par ailleurs, les experts ont salué l'inclusion de clauses anti-discriminatoires dans les lois pertinentes du Pacte.

Toutefois, "les pays de l'UE doivent prendre des mesures concrètes pour empêcher le profilage racial par les agents des services d'immigration et d'application de la loi, en particulier lors des contrôles aux frontières et à l'intérieur des pays, y compris par l'utilisation des technologies numériques", ont-ils préconisé.

sur les quatre premiers mois de 2024, avec plus de 8 000 arrivées sur les côtes anglaises. Mercredi, 711 migrants sont arrivés au Royaume-Uni sur 14 petits bateaux, un record pour une seule journée depuis le début de l'année. En outre, 66 migrants, dont des femmes et des enfants, ont été secourus mercredi au large de Dieppe, en France, alors que leur embarcation était en difficulté. Ils ont été ramenés à Dieppe, selon les autorités françaises. Le gouvernement britannique a érigé en priorité la fin de ces traversées, à quelques mois des élections législatives, et insiste notamment sur le caractère dissuasif de sa loi permettant l'expulsion de migrants vers le Rwanda.

APS

## PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DE L'UNESCO Attribué pour les journalistes Palestiniens de Ghaza

L'Unesco a attribué jeudi son Prix mondial de la liberté de la presse à l'ensemble des journalistes palestiniens couvrant Ghaza, décimés depuis plus de six mois par l'occupation sioniste qui les a particulièrement visés durant son agression contre l'enclave, qui a pris les contours d'un vrai génocide du peuple palestinien.

"En ces temps d'obscurité et de désarroi, nous souhaitons adresser un message fort de solidarité et de reconnaissance aux journalistes palestiniens qui couvrent cette crise dans des circonstances dramatiques", a commenté Mauricio Weibel, président du Jury international de professionnels des mé-

dias. "L'humanité a une dette immense à leur égard, pour leur courage et leur engagement en faveur de la liberté d'expression", a-t-il poursuivi dans un communiqué. Selon le Comité de protection des journalistes (CPJ), une association basée à New York, au moins 97 journalistes et salariés de médias

ont été tués depuis le début de l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, dont 92 sont des Palestiniens. Seize autres ont été blessés. L'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait, depuis le 7 octobre dernier, 34.596 martyrs, selon le ministère palestinien de la Santé.

### BÉCHAR

#### La chanteuse Hasna El Bacharia inhumée au cimetière de Béchar

La dépouille mortelle de l'icône de la musique Diwane au féminin, Hasna El Bacharia décédée, mercredi à l'hôpital Tourabi Boudjemaa de Béchar à l'âge de 74 ans, suite à un malaise cardiaque, a été inhumée jeudi au cimetière de sa ville natale Béchar.

Une foule nombreuse, des figures de la famille artistique locale et les autorités locales à leur tête le wali de Béchar, Mohamed Saïd Ben Kamou, ont assisté à l'enterrement de cette artiste.

À la mort de Hasna El Bacharia, le secteur de la culture et des arts, tant dans la région du sud-ouest que dans le pays, a perdu une artiste au grand talent, qui a donné et valorisé le patrimoine culturel national, spécialement la musique et danse Diwane, a indiqué le compositeur de musique Ammar Amrouni, secrétaire général de la section locale du syndicat national des artistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

#### Hasna El-Bacharia, une icône de la musique Diwane

Hasna El-Bacharia, célèbre interprète du chant et musique Diwane décédée mercredi à Béchar à l'âge de 74 ans, est considérée dans le milieu artistique et par ses admirateurs d'ici et d'ailleurs, comme une icône qui aura marqué, durant près d'un demi-siècle, ce style musical du Sud-Ouest algérien.

Cette célébrité lui vient du fait qu'elle soit la première femme de toute l'histoire de la musique Diwane à jouer avec perfection du Goumbrì, cet instrument de musique ancestral à cordes réservé jusque-là aux hommes, appelés précisément "Maâlims" (Maitres), selon les propos d'Abdelmadjid Ziane, musicien au groupe Diwane El-Waha.

Maîtrisant également à la perfection d'autres instruments de musique comme la guitare, le luth, la mandole et l'harmonica, la défunte artiste a laissé derrière elle un riche répertoire de chants et de musiques, reflétant la richesse du patrimoine culturel de la Saoura, a indiqué, pour sa part, Noureddine Rahou, président de l'Association culturelle et artistique saharienne.

Native de Béchar en 1950, la défunte a, durant toute sa carrière ar-

tistique, pris une part très importante dans la mise au-devant de la musique Diwane, de même qu'elle a contribué à travers ses œuvres à préserver un pan du patrimoine culturel du pays en l'occurrence la musique Diwane, ont-ils souligné.

Rendue célèbre localement, durant les années 70, à travers son animation des mariages et autres fêtes familiales à Béchar et à travers aussi d'autres villes du Sud et du Nord du pays, Hasna El-Bacharia a rejoint Paris (France) dans les années 90, où elle s'est fait connaître au large public via son tube "Djazair Johara" (L'Algérie, la perle).

Cet album a permis son lancement sur la scène nationale et internationale où elle donnera plusieurs représentations en Europe notamment en France, Italie, Portugal, de même qu'au Canada et en Egypte où elle a fait davantage connaitre la musique Diwane au féminin, au grand public.

L'artiste a aussi contribué avec l'autre chanteuse phare de Béchar Souad Asla, à la création et aux tournées nationales et internationales du groupe féminin "Lemma", de chant et musique de la Saoura, et ce, dans le but de mettre en exergue le

patrimoine musical féminin de cette région du Sud-Ouest du pays.

Grâce à sa dextérité dans le jeu du Goumbrì et son long parcours artistique, la réalisatrice algéro-canadienne Sara Nacef lui a consacré un film-documentaire intitulé "La Rockeuse du Désert", d'une durée d'1h15 min, tourné et réalisé sur une période de presque dix (10) ans, qui constitue un portrait intime et profond de Hasna El-Bacharia.

Sorti en 2022, ce film qui se veut un hommage à la défunte artiste a décroché plusieurs prix et récompenses internationales notamment le prix du meilleur long métrage documentaire catégorie "Regards d'ici" au Festival international "Vues d'Afrique" de Montréal (Canada) en 2022, prix du meilleur long métrage documentaire au San Francisco (USA) Arab film-festival en 2022.

Il a également reçu le prix du meilleur film réalisé par une femme au Swedish International film festival (Suède) en plus du grand prix du jury du film-documentaire (Bantu du jury) au Festival international de films africains et afro-descendants "Bangui : Fait son Cinéma", (République centrafricaine).

### SÉTIF

#### Plaidoyer pour la formation de compétences dans la gestion des risques pour préserver le patrimoine culturel (colloque)

Les participants à un colloque scientifique sur "le patrimoine culturel et la gestion des risques dans un contexte de crises et des catastrophes naturelles", organisé jeudi au Musée public national de Sétif, ont souligné "la nécessité de former des compétences à même de gérer ces risques pour en réduire les effets et préserver le patrimoine culturel".

Le Pr Abdellkrim Azzoug, de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger-2, a indiqué que les "facteurs naturels tels que les incendies, les séismes et autres affectent directement le patrimoine culturel matériel, autant que les infrastructures urbaines et les vestiges archéologiques et historiques, conduisant à leur détérioration ou à leur destruction".

Cela nécessite, selon lui, de "réfléchir aux moyens de réduire les dommages causés au patrimoine en formant des compétences dans le domaine de la gestion des risques, tout en renforçant les capacités nationales en matière de prévention". M. Azzoug a également rappelé "l'importance de préserver le patrimoine culturel de la destruction, de la perte, de la détérioration, du vol et de la négligence, en s'appuyant sur les lois promulguées pour sa protection et préserver, ainsi, notre mémoire, notre histoire et notre appartenance culturelle". Le conférencier a également souligné que la préservation du patrimoine culturel "nécessite aussi de renforcer les moyens de prévenir du vol, voire de la disparition, par le recours aux technologies modernes et à l'anticipation en clôturant, par exemple, les sites archéologiques en plein air".

Il a salué, à cet égard, le rôle des services de lutte contre le trafic et la contrebande du patrimoine culturel, en particulier les Douanes algériennes, la Gendarmerie et la Sûreté nationales qui n'ont de cesse de récupérer des pièces archéologiques qui constituent "des preuves matérielles et des indices précieux renseignant sur la civilisation algérienne à travers les âges".

De son côté, M. Mesbal Bouhezam, responsable pour la wilaya de Sétif de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), a évoqué, dans une communication intitulée "la gestion des risques menaçant les biens culturels" et "la responsabilité des institutions culturelles en cas de mise en péril du patrimoine culturel", appellant, dans ce contexte, à "une planification scientifique pour être en mesure de maîtriser au mieux ces risques et en atténuer les effets, de manière étudiée".

Il a ajouté que les responsables en charge de la surveillance et de la protection du patrimoine culturel sont "invités à définir des priorités pour une utilisation optimale des moyens et des ressources dont ils disposent pour protéger du mieux possible les collections muséales, les monuments anciens et les sites archéologiques".

Cette rencontre, à laquelle ont participé, outre des enseignants universitaires venus de nombreuses wilayas du pays, tous les acteurs concernés par la protection des vestiges culturels, en l'occurrence des conservateurs de musées, des représentants locaux de l'OGEBC, des représentants des douanes algériennes, de la protection civile et des services de sécurité, avait pour objectif de débattre des voies et moyens de préserver le patrimoine culturel dans les contextes de crises et des catastrophes naturelles, et à promouvoir la sensibilisation sociale dans ce domaine, selon les organisateurs. Plusieurs communications en rapport avec le thème du colloque ont été présentées, à l'exemple de celles intitulées "les tremblements de terre, les catastrophes naturelles et leurs impacts sur le patrimoine culturel", "monuments et séismes: risques et méthodes de prévention", "plan d'organisation des secours en cas de catastrophe" et "moyens d'activer le plan d'intervention dans les musées publics en cas d'urgence" et "la Convention de La Haye adoptée en 1955 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé".

### MÉDÉA

#### Une exposition sur la céramique et la poterie au Musée des arts

Une exposition intitulée "céramique, entre authenticité et modernité" a été organisée, jeudi, au Musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). L'exposition est composée de pièces en céramique et en poterie réalisées par les artistes Zohra Bacha, Ali Ould Ramoul, Mohamed Chenoufi et Abdelghani Douakhi, reflétant la diversité et la richesse du patrimoine culturel national déclinée dans des styles alliant méthode classique dans le travail de l'argile et les techniques les plus modernes en matière de conception du produit de l'artisanat. Les pièces réalisées par l'artiste Zohra Bacha, une enseignante de langue française qui

s'est reconverte, après sa retraite en 1996, à la poterie et la céramique, font apparaître la parfaite coexistence entre les techniques traditionnelles et modernes.

L'artiste révèle s'être engagée sur cette voie afin de "préserver le patrimoine culturel local et éviter sa déperdition", ajoutant qu'elle se sert de ce métier pour "perpétuer le legs laissé par les aïeules".

Elle s'inspire des motifs anciens qui ornent les anciennes demeures ou la tapisserie traditionnelle, comme support décoratif à ces pièces, mais en optant pour des techniques modernes telles que "Raku", un procédé de cuisson de poterie basse température d'origine japonaise.

Les pièces émaillées peuvent être enfu-

mées, refroidies brutalement dans de l'eau, brûlées ou encore laissées à l'air libre. Le choc thermique fera apparaître des craquelures au niveau des surfaces émaillées, alors que le reste devient noir, donnant plus de relief et de beauté à l'objet.

Ali Ould Ramoul, un des plus anciens céramistes de Médéa, diplômé dans les arts plastiques à la fin des années 70 à l'université de Paris (France), est considéré comme une référence par ses pairs en matière de céramique d'art. Ses œuvres ornent les entrées de nombreux édifices et tapissent les murs de certains lieux publics à Médéa.

En plus de son métier, Ould Ramoul a consacrée une partie de sa vie à former de jeunes céramistes qui ont permis à la pro-

fession de continuer à exister malgré les difficultés, d'ailleurs, un des exposants, en l'occurrence Abdelghani Douakhi, également calligraphie, fait partie de cette relève formée par Ould Ramoul.

Il a exprimé, en marge de cette exposition, le souhait de voir naître des espaces dédiés à l'artisanat dans les grandes artères commerciales du chef-lieu de wilaya de Médéa, ou dans la capitale Alger, ou dans toute autre ville. L'objectif de ce genre espaces et de permettre aux citoyens de découvrir de visu la panoplie de métiers traditionnels dont regorge le pays, d'une part, et faciliter la commercialisation des produits réalisés, d'autre part, a-t-il dit.

APS

**CHINE****Les grandes entreprises d'Internet génèrent 54 mds US de revenus commerciaux au premier trimestre**

Le secteur chinois de l'Internet a connu une croissance régulière de ses revenus commerciaux, au cours du premier trimestre de cette année, selon les données du ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information.

Au cours des trois premiers mois, les principales sociétés d'Internet et sociétés de services connexes en Chine ont générée 384 milliards de yuans (environ 54 milliards de dollars) de revenus commerciaux, soit une augmentation de 8,4%

sur un an. Ce taux de croissance est supérieur de 0,8 point de pourcentage à celui enregistré au cours des deux premiers mois. Les entreprises offrant des services personnels, notamment dans le tourisme et le covoiturage, ont vu leurs re-

venus commerciaux augmenter de 13,3% en glissement annuel, tandis que les entreprises offrant des services d'information ont enregistré une augmentation des revenus de 5,9% au premier trimestre.

Les données révè-

lent que les dépenses en recherche et développement dans les principales entreprises d'Internet et de services connexes ont atteint 19,86 milliards de yuans de janvier à mars, soit une légère baisse de 0,6% en base annuelle.

Les données révè-

**CHINE****Retour sur Terre des astronautes chinois après une mission de six mois dans l'espace**

Les trois astronautes du vaisseau spatial habité "Shenzhou-17" sont revenus sur Terre mardi après avoir achevé une mission de six mois dans l'espace, a rapporté l'agence Chine nouvelle, citant l'Agence chinoise des vols spatiaux habités (CMSA).

La capsule de retour de "Shenzhou-17", transportant les astronautes Tang Hongbo, Tang Shengjie et Jiang Xinlin, a atterri sur le site d'atterrissement de Dongfeng, dans la région

autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, à 17h46 (heure de Pékin), et l'équipage est sorti de la capsule de retour à 18h37, selon CMSA.

"Les trois astronautes, après avoir passé 187 jours en orbite, sont en bonne santé et leur mission est un succès complet", a déclaré la CMSA. La capsule de retour s'est séparée de la capsule orbitale de Shenzhou-17 à 16h56. Le moteur de freinage s'est ensuite allumé et

la capsule de retour s'est séparée de la capsule de propulsion, a indiqué la CMSA.

Peu après l'atterrissement de la capsule de retour, l'équipe de recherche au sol est arrivée sur le site d'atterrissement. La Chine a lancé le vaisseau spatial habité Shenzhou-17 le 26 octobre 2023. Il s'agissait de la deuxième mission en équipage pour la phase d'application et de développement de la station spatiale de la Chine.

APS

**MICROSOFT****Projet d'investissement de 2,05 mds EUR dans l'IA et le cloud en Malaisie**

Microsoft s'est engagé jeudi à investir 2,05 milliards d'euros en Malaisie dans l'intelligence artificielle (IA) et le cloud pour aider à développer l'infrastructure d'IA du pays, a annoncé le géant de la tech dans un communiqué. "Aujourd'hui, Microsoft a annoncé qu'il investira 2,2 milliards de dollars (2,05 milliards d'euros, ndlr) au cours des quatre prochaines années pour soutenir la transformation numérique de la Malaisie - l'investissement le plus important de ses 32 années de présence dans le pays", indique le groupe dans son communiqué publié alors que le directeur général de Microsoft, Satya Nadella, prononçait un discours à Kuala Lumpur. M. Nadella, qui effectue un déplacement dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, avait annoncé mardi un autre investissement d'1,7 milliard de dollars (environ 1,6 milliard d'euros) en Indonésie dans l'intelligence artificielle et le cloud computing, après avoir rencontré le président indonésien.

L'investissement en Malaisie aidera à construire une infrastructure d'IA et de cloud dans le pays, en créant un centre d'excellence en IA et en offrant une formation en IA jusqu'à 200.000 Malaisiens, a précisé le patron de Microsoft.

"Nous nous engageons à soutenir la transformation de l'IA en Malaisie et à garantir qu'elle profite à tous les Malaisiens", a déclaré M. Nadella dans le communiqué. "Nous voulons vraiment nous assurer que nous disposons d'une infrastructure de classe mondiale dans le pays afin que chaque organisation, chaque développeur de logiciels, chaque start-up puisse l'utiliser non seulement pour construire pour ce pays, mais pour le monde et la région", a-t-il déclaré dans son discours.

L'intelligence artificielle devrait contribuer à hauteur de 1.000 milliards de dollars (environ 934 milliards d'euros) au produit intérieur brut (PIB) de l'Asie du Sud-Est d'ici 2030, la Malaisie prévoyant qu'elle en recevra plus d'un dixième, selon une étude du cabinet de conseil international Kearney citée dans le communiqué. Microsoft a débuté ses opérations en Malaisie en 1992, selon son site officiel, et emploie plus de 200 personnes dans ses bureaux de Kuala Lumpur et dans l'Etat de Penang. Le groupe a été salué par les investisseurs depuis qu'il a activement poussé au déploiement de l'IA générative, à commencer par son partenariat de 13 milliards de dollars avec OpenAI, le créateur de ChatGPT, en 2023.

**PUBLICITÉ**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## JEUX OLYMPIQUES

PARIS 2024

**Kheireddine Barbali désigné Chef de la délégation sportive algérienne (COA)**

Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbali, a été désigné chef de la délégation sportive algérienne pour les Jeux olympiques Paris 2024, prévus du 26 juillet au 11 août en France, a indiqué vendredi l'instance sur ses réseaux sociaux.

Le Comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), réuni jeudi sous la présidence de M. Abderrahmane Hammad, a désigné Kheireddine Barbali, pour conduire la délégation algérienne aux Jeux olympiques de Paris, a souligné le communiqué de l'instance olympique.

Par ailleurs, le COA tiendra, samedi (10h00) à Alger, son assemblée générale ordinaire qui sera consacrée à l'adoption des différents rapport de l'exercice 2023, à savoir les bilans moral et financier, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

Les membres statutaires auront également à étudier pour approbation du plan d'action-2024 et le Budget prévisionnel pour la même année, ainsi que d'autres points inscrits à l'ordre du jour de l'AG, pour terminer avec les amendements des statuts et règlement intérieur du COA.

## BASKETBALL - NATIONALE 1 (MESSIEURS)

**Le CS Tlemcen bien parti pour jouer le tournoi de l'accession**

Le CS Tlemcen a franchi un grand pas vers le tournoi final de l'accession au championnat d'Excellence de basketball (messieurs) après sa victoire, jeudi soir, face à la JSB Aïn Larbaa dans le cadre de la deuxième journée des Play-offs du groupe Centre-ouest.

Il s'agit du principal rival de la formation des Zianides dans la course à la qualification au tournoi de l'accession, a indiqué à l'APS le président du CS Tlemcen, Amine Merzoug, dont l'équipe affronte, ce vendredi, l'IR Djisr Kasantina pour son deuxième et dernier match de ce tournoi abrité par la salle omnisports de Aïn Larbaa (Aïn Temouchent).

Lors de la première journée, tenue mercredi, le CS Tlemcen a vu son match contre le CS Hassi Messaoud annulé après le désistement de ce dernier, et ce, malgré son déplacement au lieu de la compétition. Une attitude qui a valu au club du sud du pays d'être disqualifié de la compétition.

Pour sa part, la JSB Aïn Larbaa a battu, lors de la première journée, l'IR Djisr Kasantina avec 23 points d'écart.

Les deux premiers à l'issue de ce tournoi se qualifient au tournoi final de l'accession, prévu dans les prochaines semaines à Alger, et auquel prendront part aussi les deux premiers des Play-offs du groupe Centre-est, avec comme enjeu deux tickets donnant accès à l'Excellence, rappelle-t-on.

## CYCLISME

**Grand prix de la ville d'Oran 2024 : Sahiri Ayoub remporte la première étape**

Le cycliste Sahiri Ayoub du club NRB Dely-Brahim a remporté le contre-la-montre de la première étape de la 28 édition du grand prix de la ville d'Oran de cyclisme, entamé jeudi après-midi au niveau du boulevard périphérique entre la commune d'El Kerma et la localité de Kristel.

Sahiri a bouclé les 20,6 kilomètres du parcours en 34 min 07s 41c, suivi de Nehari Mohamed Amine du club Amel El Malah d'Aïn Témouchent avec un chrono de 34 min 29 s 61c et Essemiani Nasrallah de NRB Dely-Brahim qui a complété le podium en 34 min 52 s 17c.

Chez les juniors qui ont parcouru la même distance, la première place est revenue à Hamzioui Salah du MC Alger (36 min 26s 89 c), suivi de Djettou Yasser (fédération) en 36 min 39s 15C et Hamzaoui Med Amine du club de Birtofta avec 37 min 35s 16c.

La seconde étape se déroulera vendredi sur une distance de 93 km au centre ville d'Oran, sur un circuit fermé de 6,2 km en quinze tours, aussi bien pour les juniors que pour les seniors, dont le départ et l'arrivée auront lieu au Centre des Conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" (CCO) à Haï Akid Lotif.

Cette 28e édition sera clôturée, samedi, avec le déroulement de la troisième étape, avec une course de 112 km sur un circuit



fermé de 28 km en quatre tours dans la commune de Bousfer. Cette compétition de trois jours, organisée par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la

Fédération algérienne de cyclisme (FAC) et la direction de la Jeunesse et des sports d'Oran, regroupe 98 cyclistes (66 juniors et 62 seniors) représentant 15 clubs du pays.

**Tour international du Bénin (4<sup>e</sup> étape): Victoire de l'Algérien Yacine Hamza**

L'Algérien Yacine Hamza a remporté la quatrième étape du Tour cycliste international du Bénin, courue vendredi entre Ouinihi et Porto Novo sur une distance de 97 km.

Yacine Hamza, qui a signé une troisième victoire algérienne sur le Tour, a devancé l'Allemand Leslie Leander (Team Bike AID) et le Marocain Achraf Eddoghmey. Au

classement général, l'Erythréen Habteab Yoel (Team Bike AID) a conservé le maillot jaune de leader à l'issue de cette étape qui a regroupé 61 coureurs.

La cinquième et dernière étape de cette 19e édition du Tour du Bénin, prévue samedi, se disputera entre Agbangnizoun et Cotonou sur une distance de 154,28 km. La

sélection algérienne de cyclisme prend part à cette compétition avec six coureurs : Azeddine Lagab, Zaki Boudar, Abdallah Oussama Mimouni, Hamza Amari, Yacine Hamza et Islem Mansouri, sous la conduite de l'entraîneur national, Khalil Tamarent.

Outre l'Algérie et le Bénin (pas hôte), ce tour enregistre la présence du Burkina Faso,

du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Maurice, du Mali, du Maroc, du Nigéria, du Sierra Leone, du Togo et de quelques clubs à l'image de la Team Bike et la Team Born'Heure et Cycling Guam.

Le Tour international du Bénin 2024 est disputé en cinq (05) étapes avant d'être clôturé par le Grand prix de Cotonou.

**NATATION - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN (3<sup>e</sup> JOURNÉE)  
Les nageurs algériens décrochent cinq nouvelles médailles, dont une en or**

La sélection algérienne de natation a décroché cinq nouvelles médailles (1 or et 4 bronze), à l'issue des finales de la troisième journée des Championnats d'Afrique Open (30 avr - 5 mai 2024), disputées jeudi à Luanda (Angola).

La médaille d'or a été remportée par Jaouad Syoud sur 200 m brasse avec un temps de (2:15,14), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Ramzi Chouchar (200 m brasse), Rania Nefsi (200 m brasse), Nesrine Medjahed (100 m papillon) et le relais féminin 4x200 m.

A l'issue des finales de la troisième journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson à 12 médailles (3 or, 3 argent, 6 bronze).

Lors des deux précédentes journées, les médailles algériennes ont été remportées par Amel Melih (or, 50 m papillon),



le relais mixte 4x100 m nage libre (or), le relais 4x100 quatre nages mixte (or),

Jaouad Syoud (argent, 200m papillon et 100 m brasse), Farès Ben Zidoune (bronze, 200 m papillon et 200 m nage libre).

La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de Luanda avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Moulloud Bouchendouka et Elyès Nefs, dans l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne.

Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens essayeront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

## VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DAMES (MATCHS DE CLASSEMENT)

**MBB bat ASWB, victoire du NCB face à l'ASEC Mimosas**

Le club algérien du MB Béjaïa a battu son compatriote l'ASW Béjaïa sur le score de 3-0 (25-13, 25-23, 25-15), en match de classement (9e - 12 places) du Championnat d'Afrique des clubs féminins de volley-ball, disputé jeudi au Caire (Egypte).

Le troisième représentant algérien, le NC Béjaïa a battu, jeudi matin, le club ivoirien ASEC Mimosas 3-2 (25-17, 18-25, 22-25, 29-15, 15-12) dans l'autre match de classement (13e - 16 places).

Pour rappel, les trois équipes algériennes avaient été éliminées lors des huitièmes de finale, disputées mardi.

L'ASW Béjaïa a été battue par le National Alcohol Factory d'Ethiopie (1-3), alors que le NC Béjaïa s'est incliné devant les Camerounais du Mayo Kawi Evolution (2-3), quant au MB Béjaïa, il a été éliminé par Litto Team du Cameroun (2-3).

Lors des premiers matchs de classement, disputés mercredi, l'ASW Béjaïa a battu l'Olympique Saint Denis de la Réunion (3-2) en match pour 9e - 15e places,

tandis que le NC Béjaïa s'est incliné face SOCOCIM du Sénégal (2-3). Le troisième représentant algérien dans le tournoi, le MB Béjaïa, a été exempté de ce tour des matches de classement.

En quarts de finale disputés mercredi, les formations kenyanes de Commercial Bank, de Pipeline ainsi que le tenant du trophée le Zamalek d'Egypte ont validé leur billet pour le dernier carré en s'imposant respectivement contre Prisons du Kenya, Litto Team du Cameroun et Mayo Kane Evolution du Cameroun sur le même score de 3 sets à 0.

Le dernier quart de finale a vu la victoire d'Al-Ahly SC d'Egypte face à National Alcohol Factory d'Ethiopie (3-0).

**Matchs de classement (9e - 12e places) :**  
MB Béjaïa (Algérie) - ASW Béjaïa (Algérie) (3-0)

**Matchs de classement (13e - 16e places) :**  
NC Béjaïa (Algérie) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) (3-2).  
APS

## MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/ GR.G) 3<sup>E</sup> JOURNÉE Algérie-Guinée fixé au jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki (FAF)

Le match entre l'équipe nationale de football et son homologue guinéenne, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera le jeudi 6 juin prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

La sélection nationale se déplacera ensuite pour affronter l'Ouganda à l'occasion de la 4<sup>e</sup> journée des qualifications. Le lieu et le stade de cette rencontre seront désignés ultérieurement. La Fédération ougandaise (FUFA) aspire à jouer à domicile au stade national de Mandela à Kampala, qui n'a toujours pas reçu l'homologation de la Confédération africaine (CAF).

Ce sera les deux premiers matches officiels pour le nouveau sélection-

neur national le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévue aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les quatre meilleures deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

## LIGUE 1 MOBILIS (CONFRONTATIONS MCA-CSC) Levée d'interdiction de déplacement des supporters (club)

La décision prise par la Ligue de football professionnel (LFP) en octobre 2018, d'interdire le déplacement des supporters du MC Alger et du CS Constantine dans les confrontations opposant les deux équipes, a été levée ce jeudi en marge de la réunion tenue entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi et les présidents des clubs de l'élite. "Lors de cette réu-

nion, il a été convenu de la levée d'interdiction du déplacement des supporters constantinois et algérois pour les matchs entre les deux clubs. Le président de la FAF a profité de la présence du président du Conseil d'administration du CSC Abdelghani Gourari et celui du MCA (Mohamed Hakim Hadj Redjem, NDLR) pour ouvrir ce dossier et opter pour la réconciliation entre les familles des deux

clubs", a indiqué le CSC dans un communiqué. Et d'enchaîner : "Désormais, les supporters des deux équipes pourront effectuer le déplacement dans un cadre de fair-play et assister à tous les matchs, que ce soit ceux organisés à Constantine ou ceux programmés à Alger à partir de la saison prochaine."

La demi-finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024 ayant opposé le MCA et le

CSC (2-1, a.p.), s'est jouée le 23 mars dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos.

L'interdiction du déplacement des supporters du MCA et du CSC avait été prise le 13 octobre 2018 par la LFP, suite aux incidents enregistrés lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 entre le MC Alger et JS Kabylie (0-0, la JSK aux t.a.b : 5-4), disputée au stade Chahid-Hamaoui de Constantine.

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 19<sup>E</sup> JOURNÉE) USMA-JSK décalé au lundi 6 mai au stade de Baraki (LFP)

Le match USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le lundi 6 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel.

Suite à la fermeture temporaire du stade olympique du 5 juillet pour travaux de rénovation d'une durée de deux semaines, l'instance dirigeante de la compétition s'est retrouvée contrainte ainsi de domicilier cette affiche à Baraki, même si

l'hypothèse de faire jouer ce match au stade Omar Benrabah de Dar El Beïda a été évoquée.

Cette rencontre devait se jouer initialement le samedi 4 mai, avant d'être décalée de 48 heures, idem pour l'autre match de cette mise à jour entre l'USM Khenchela et le CR Belouizdad, programmé une première fois ce samedi avant d'être décalé au dimanche 5 mai (16h00).

La LFP a décidé de programmer deux des cinq matchs de mise à jour avant le déroulement de la 25<sup>e</sup> journée, fixée au week-end du 10 et 11

mai. Au terme de la 24<sup>e</sup> journée, le MC Alger caracole en tête avec 56 points, à 13 longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CS Constantine, qui a un match en plus à disputer à domicile contre l'USM Alger.

**Programme de la mise à jour de la 19<sup>e</sup> journée :**

**Dimanche, 5 mai :**  
USM Khenchela - CR Belouizdad 16h00

**Lundi, 6 mai :**  
USM Alger - JS Kabylie 19h00.

## LIGUE DES CHAMPIONS La CAF dévoile les dates et heures de coup d'envoi de la finale

La Confédération africaine de football a dévoilé mercredi les dates et heures de coup d'envoi de la finale de la Ligue des champions entre la formation tunisienne de l'ES Tunis et l'équipe égyptienne d'Al-Ahly. La finale aller aura lieu le samedi 18 mai au stade Rades à 19h00 GMT (20h00 algérienne). Le match retour aura lieu quant à lui, le 25 mai au Caire, à 17h00 GMT (18h00 algérienne). Pour cette édition 2024 de la Ligue des Champions, la

Confédération africaine de football a mis à disposition une dotation de 4 millions USD pour l'équipe vainqueur de la compétition et le finaliste de l'épreuve recevra 2 million dollars USD. L'augmentation de la dotation fait partie des exigences de la direction de la CAF afin de rendre le football africain plus compétitif au niveau mondial, en récompensant de manière adéquate les clubs de football africains qui participent aux coupes afri-

caines, souligne l'instance. De plus en plus attrayants, les matchs de la finale de la Ligue des Champions devraient attirer des millions de téléspectateurs à travers le monde. Ce choc titaniques entre les deux cadors du football nord-africain, qui comptent 15 titres de la Ligue des Champions : onze pour Al Ahly et quatre pour l'Espérance, verra un plateau de stars se disputer le Saint-Graal du football de club africain. Une affiche en guise

de première partie de la Coupe du monde des clubs FIFA , la nouvelle formule qui aura lieu en 2025 aux Etats-Unis et à laquelle participeront les deux finalistes de la Ligue des Champions.

**Samedi 18 mai 2024 (Tunis)**

19h00 GMT | Espérance Sportive de Tunis - Al Ahly SC

**Samedi 25 mai 2024 (Le Caire)**

17h00 GMT | Al Ahly SC - Espérance Sportive de Tunis.

## LIGUE 1 MOBILIS L'ES Sétif écope d'un match à huis clos (LFP)

L'ES Sétif a écopé d'un match à huis clos fermé pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (4<sup>e</sup> infraction)", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, l'Entente devra s'acquitter d'une amende d'un million de dinars, précise un communiqué de l'instance dirigeante de la compétition. Par ailleurs, le joueur Sameur Abdelhakim (USM Khenchela) a écopé de deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "mauvais comportement envers un officiel de match".

Le sociétaire du CR Belouizdad Akrum Bouras s'est vu infliger, quant à lui, deux matchs de suspension fermes pour "mauvais comportement envers un officiel de match". De son côté, le MC Oran a reçu "une dernière mise en garde avant la sanction du huis clos", suite "à la présence de personnes non autorisées aux alentours du vestiaire de l'équipe visiteuse (CR Belouizdad, NDLR), en profitant des insultes, intimidations, et menaces (récidive), qui constituent des faits graves", en plus d'une amende de 100.000 dinars.

L'entraîneur du MCO Youcef Bouzidi, "signalé pour introduction sur le terrain de jeu", a écopé de 100.000 dinars d'amende, plus une dernière mise en garde avant sanction. Enfin, le MC El-Bayadh, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela sont passés à l'amende pour "absence d'entraîneur en chef sur la main courante".

## ECOLE NATIONALE DES SPORTS OLYMPIQUES Plus de 250 arbitres, joueurs et anciens dirigeants du football honorés à Sétif

Une cérémonie a été organisée, mercredi à l'Ecole nationale des sports olympiques (ENSO) de la cité El Bez (Sétif), au cours de laquelle plus de 250 "vétérans", entre arbitres, joueurs et anciens dirigeants du football, venus de 30 wilayas du pays, ont été honorés.

Lors de l'ouverture de la cérémonie, le vice-président de l'association inter-wilayas "Nedjima" pour la jeunesse et les sports, initiateur de la manifestation, Farouk Ouchen, a indiqué que cette cérémonie a été mise sur pied en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif et l'Assemblée populaire communale (APC), à l'occasion de la célébration de la journée internationale des travailleurs (1er mai de chaque année), ainsi que dans le cadre d'une série de rencontres initiées par cette même association dans le but de "diffuser une culture de fraternité entre les anciens athlètes, directeurs de jeu et dirigeants et les différents segments de la société".

M. Ouchen a ajouté que cette cérémonie d'hommage est la "seconde du genre après celle organisée à Alger, l'année dernière, en attendant un rendez-vous similaires à Tlemcen", ayant de généraliser ces hommages dans toutes les autres régions du pays sous le slogan "non à l'oubli" et ce, "en signe de gratitude et de reconnaissance envers les anciens qui ont beaucoup apporté au football algérien". De son côté, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette rencontre est "une halte bénie et une belle occasion pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont honoré l'Algérie et fait la gloire de son football aux niveaux national et continental".

"Qui d'entre nous ne connaît pas le doyen des arbitres algériens, M. Abdelkrim Benghezal, aujourd'hui âgé de 94 ans, leurs collègues El Hadj Messaoud Koussa et Salim Oussaci, ou encore le défunt journaliste Azeddine Tiouri et tant d'autres qui ont marqué de leur empreinte le sport algérien, par leur moralité et leur professionnalisme", s'est interrogé le chef l'exécutif local.

La cérémonie, à laquelle ont également assisté des élus des deux chambres du parlement a également été marquée par une intervention de l'ancien arbitre international, Salim Oussaci qui a traité du "rôle du sport dans le raffermissement des liens d'amour et de fraternité entre tous les algériens".

## LIGUE 2 ALGERIENNE

**Un match à huis clos pour l'AS Khroub le RC Arbaâ et l'ES Ghozlane (CD/LNFA)**

Trois clubs de Ligue 2 algérienne de football : l'AS Khroub, le RC Arbaâ et l'ES Sour El Ghazlane ont écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jet de projectiles sur le terrain, sans dommage physique par leurs supporters, lors de la 24e journée, disputée le 27 avril dernier, a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA).

La sanction des trois clubs a été rehaussée d'une amende de 60.000 DA, au moment où certains joueurs et dirigeants ont été sanctionnés à titre individuel, pour différents motifs lors de ladite journée.

Parmi eux, le président de l'AS Khroub Mohamed Hichem Das, ayant été suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression et comportement antisportif envers officiel, lors de la défaite (2-1), concédée à domicile par son équipe face à l'IRB Ouargla.

De son côté, le joueur de l'ASK Aymen Betka a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour comportement antisportif envers officiel en fin de match.

**Deux ans de suspension fermes pour le président de l'Entente de Sour El Ghazlane (CD/LNFA)**

Le président de la section football de l'Entente de Sour El Ghazlane Hamidi Belkacem a écopé de deux ans de suspension ferme de toute fonction officielle, avec interdiction d'entrée aux stades, pour provocation d'un arrêt momentané de la rencontre qui avait opposé son équipe à l'IB Khemis El Khechena et pour avoir proféré des insultes envers un officiel du match, a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA).

Les faits s'étaient produits le 27 avril dernier, à l'occasion de la 24e journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Est) ayant vu l'ESG (avant dernier/25 pts) l'emporter difficilement (1-0) contre l'IBKEK (6e/32 pts).

Rien que cette saison, Hamidi avait déjà écopé de plusieurs sanctions, pour des motifs différents, dont la violence verbale envers officiel, créant par la même occasion un sérieux climat d'insécurité dans le stade.

C'est d'ailleurs par rapport à ces multiples récidives que la CD de la LNFA a fait preuve d'autant de sévérité en prononçant cette suspension ferme de deux ans, qu'elle a rehaussée d'une amende de 100.000 DA et qu'elle a déclaré effective à partir du 29 avril dernier.

De son côté, le soigneur de l'ESG, Mohamed Ouardah s'est vu infliger une suspension de six mois fermes, en plus d'une amende de 35.000 DA, également pour comportement antisportif envers officiel lors du même match.

La Commission de Discipline de la LNFA a également infligé à l'ESG un match à huis clos, à sortir du terrain, en plus d'une 60.000 DA pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique par ses supporters.

APS

**GROUPE CENTRE-OUEST - 25E JOURNÉE  
Victoire de l'O Médéa devant le GC Mascara (4-0)**

L'Olympique Médéa a dominé le GC Mascara sur le score de 4 à 0, (mi-temps : 1-0) en match avancé de la 25e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, disputé jeudi.

A la faveur de ce large succès, l'O Médéa (15 pts) remonte au 15e rang du classement, mais reste coincé dans la zone de relégation, alors que le GC Mascara, distancé dans la course à l'acc-

cession en L1, occupe la troisième place aux côtés du WA Mostaganem avec 42 points.

La suite de la 25e journée du groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont programmées samedi (15h00), sera marquée par le chaud derby algérois entre les deux rivaux de toujours le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement oppo-

sés. Toujours en lutte pour l'accession, le Raed tentera d'enchaîner un cinquième succès de rang pour rester au contact du leader, l'ES Mostaganem (59 pts), et entretenir l'espoir de l'accession à cinq journées de la fin de saison, alors que le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts) n'aura plus droit à l'erreur devant son public pour engranger des points en vu du maintien.

Jeudi :	Olympique Médéa - GC Mascara	4-0
Samedi (15h00) :	NA Hussein-Dey - RC Kouba	ESM Koléa - ASM Oran
JS Guir Abadla - MCB Oued Sly	CR Témouchent - WA Mostaganem	ES Mostaganem - WA Boufarik
SKAF Khemis Miliana - RC Arbaâ	JSM Tiaret - SC Mecheria	

**GC MASCARA  
L'entraîneur Benchouia demande la résiliation de son contrat (club)**

L'entraîneur, Mohamed Benchouia, a demandé à résilier son contrat avec le GC Mascara où il n'a pas dirigé les dernières séances d'entraînement de cette équipe, en prévision de son prochain match,

pas réintégré son équipe à l'issue du stage, réclamant la rupture de son contrat.

Indiquant avoir tout mis à sa disposition depuis son arrivée au club, en début du championnat de cette saison, la direction du GCM a rappelé avoir réitéré sa confiance en lui "malgré les résultats irréguliers du club, privilégiant la stabilité", selon le président du "Ghali", Rachid Aït Idir.Benchouia, qui avait succédé à Mohamed Issad, avait bien démarré sa mission en relançant les siens dans la course à l'accés-

Ligue 1, avant de laisser filer de précieux points, notamment en déplacement, valant à son équipe, qui n'a plus évolué parmi l'élite depuis la saison 2004-2005, de s'éloigner de la 15e place.

Le GCM, qui rend visite ce jeudi à l'O Médéa (15h00), comptant pour la 25e journée du championnat, occupe la quatrième place au classement de son groupe avec 42 points, accusant un retard de 17 unités sur le leader, l'ES Mostaganem, et ce, avant six journées de la fin de la compétition.

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	59	24
2). RC Kouba	54	24
3). WA Mostaganem	42	24
4). GC Mascara	42	25
5). CR Témouchent	39	24
6). SKAF El Khemis	33	24
7). ESM Koléa	31	24
8). SC Mécheria	31	24
9). MCB Oued Sly	29	24
10). JSM Tiaret	29	24
11). RC Arbaâ	29	24
12). NA Hussein Dey	28	24
13). WA Boufarik	28	24
14). ASM Oran	27	24
15). O. Médéa	15	25
16). JS Guir Abadla	12	24.

**CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)  
La bataille de l'accésion perdure entre le MC Saïda et l'IRB El Kerma**

Le MC Saïda a récupéré son "bien" en s'adjugeant à nouveau le fauteuil de leader du championnat inter-régions de football (Gr. Ouest), après sa victoire sur le terrain du CR Ben Abdess (1-0), profitant du nul concédé par l'ex-leader, l'IRB El Kerma à Relizane (2-2), dans le cadre de la 23e journée, jouée mardi.

A sept journées de la fin du championnat, le suspense demeure entier au sujet de l'heureux détenteur du seul ticket de ce groupe qui ouvre les portes du deuxième palier. Il s'agit des

deux seules formations encore en course pour ledit billet, après que le troisième au classement, le WA Tlemcen, a décroché suite à sa surprise défait à domicile face à l'USM Bel Abbès (1-0), laquelle défaite a mis un terme aux derniers espoirs des "Zianides" de s'accrocher à la course, eux qui ont perdu leur place en Ligue 2 à l'issue du précédent exercice.

Le WAT, toujours troisième au classement, s'éloigne désormais de 11 points du MCS, alors que ce dernier devance d'une seule

unité son poursuivant immédiat, l'IRBEK. Les observateurs s'attendent à ce que cette rude bataille autour du billet de l'accésion se poursuit jusqu'aux dernières journées de la compétition, sachant que les deux équipes viennent de s'affronter, dans le cadre de la 20e journée au stade municipal d'El Kerma dans un match soldé par la victoire des locaux (1-0).

Du coup, aucun faux pas n'est plus permis pour les deux équipes, qui auront, chacune, besoin de collecter le maximum d'unités, aussi

bien à domicile qu'à l'extérieur, tout en espérant une contre-performance de l'autre. En bas du classement de ce groupe, le RC Relizane, qui évoluait en Ligue 1 il y a deux saisons, s'extirpe pour la première fois de la zone rouge, malgré son nul à domicile contre l'IRBEK. Le "Rapid" pointe à la 12e place avec 25 points, mais reste toujours sous la menace d'une troisième rétrogradation de suite en ne comptant que deux points d'avance sur le 14e et premier potentiel relégable, le Nasr Es Senia.

## ATALANTA IMITATION DE SINGE ET SALUT NAZI...

Lors de la demi-finale aller de Ligue Europa à Marseille (1-1) ce jeudi, des supporters de l'Atalanta ont eu un comportement intolérable. Filmé par un fan marseillais, un membre du parage visiteur a imité un singe. Tandis qu'un autre Italien a été aperçu en train d'effectuer un salut nazi. L'UEFA pourrait donc sanctionner le club de Serie A.

## DORTMUND CLAP DE FIN POUR REUS !

En fin de contrat en juin, le milieu offensif Marco Reus (34 ans, 37 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) a annoncé ce vendredi son départ du Borussia Dortmund à l'issue de la saison. C'est la fin d'une belle histoire de 12 années. "Je suis incroyablement reconnaissant et fier de cette période spéciale dans mon club, le Borussia Dortmund, a déclaré l'Allemand. J'ai passé plus de la moitié de ma vie dans ce club et j'en ai apprécié chaque jour, même s'il y a eu des moments difficiles. (...) Je sais d'ores et déjà qu'il me sera difficile de faire mes adieux à la fin de la saison. Mais je suis heureux que les choses soient claires et que nous puissions nous concentrer pleinement sur les derniers matchs très importants qu'il nous reste à jouer. Nous avons un grand objectif en vue que nous voulons atteindre tous ensemble." Arrivé en 2012 en provenance du Borussia Mönchengladbach, Reus a disputé 424 matchs sous le maillot du BVB, pour un bilan de 168 buts et 128 passes décisives. Avant de partir, il tentera de lever le Ligue des Champions avec les Marsupiaux. Son équipe a remporté la demi-finale aller contre le PSG (1-0) et jouera la manche retour mardi prochain au Parc des Princes.

## UN RETOUR DE KLOPP ÉTUDIÉ

Après neuf années de bons et loyaux services, Jürgen Klopp va quitter son poste d'entraîneur de Liverpool en fin de saison et prévoit de se reposer pendant au moins une année pour recharger les batteries. Avant de retrouver son ancien amour, le Borussia Dortmund ? Selon le journal anglais *The Independent*, l'idée est étudiée par le club allemand. Cette fois, Klopp ne reviendrait pas dans la peau d'un entraîneur, mais d'un dirigeant dès 2025. En effet, le BVB aimerait faire du technicien de 56 ans son nouveau directeur du football, une fonction jusque-là indirectement occupée par le directeur sportif Sebastian Kehl. Reste à connaître les intentions de l'Allemand, passé sur le banc des Marsupiaux entre 2008 et 2015, pour son futur.



## CHELSEA POCHETTINO PRUDENT SUR SON AVENIR

Après la victoire face à Tottenham (2-0) jeudi en Premier League, Mauricio Pochettino s'est montré très prudent sur le sujet de son avenir à Chelsea. Touché par les critiques, l'Argentin sait qu'il ne sera pas le seul décisionnaire.

"C'est difficile de constater que chaque semaine je suis scruté et jugé. (...)

La question de mon avenir n'est pas de mon ressort. Je ne peux rien à dire à ce sujet. La seule chose que je peux dire, c'est que, si on veut écrire l'histoire de Chelsea, c'est beaucoup de travail. On verra si on a le temps de construire", a déclaré le manager des Blues.

Chelsea occupe une deuxième 8e place en Premier League.

## BAYERN TUCHEL N'ÉCARTE PAS UN REBONDISSEMENT

Un rebondissement pour Thomas Tuchel ? L'entraîneur du Bayern Munich a laissé entendre ce vendredi qu'il pourrait rester sur le banc à l'issue de la saison, alors que la direction du club allemand peine à trouver un nouveau coach pour la saison prochaine. "Tout est possible," a déclaré l'ancien coach du PSG à la veille du déplacement à Stuttgart en Bundesliga. Mais pour l'instant, l'accord de séparation avec le club "tient toujours", a-t-il souligné.

Après avoir essuyé les refus de Xabi Alonso, Julian Nagelsmann ou encore Ralf Rangnick, le Rekordmeister commence à manquer de solutions prestigieuses, alors que les pistes Roger Schmidt (Benfica), Lucien Favre (libre), Ernesto Valverde (Barcelone) et Rudi Garcia (libre) sont désormais évoquées.

## ATLETICO OBLAK VERS UN DÉPART ESTIVAL ?

Excellent dans la cage de l'Atletico Madrid depuis 2014 avec 441 apparitions à son actif, Jan Oblak (31 ans, 33 matchs en Liga cette saison) a gagné le statut de légende des Colchoneros. Mais le Slovène, sous contrat jusqu'en juin 2028, pourrait tourner la page du club madrilène dès cet été en réclamant un départ, selon le quotidien AS. Conscient qu'il n'est plus "irremplaçable" dans l'esprit de sa direction, le portier des Matelassiers serait prêt à étudier des offres.

Bien qu'Oblak ait refusé de rejoindre une formation saoudienne lors du dernier mercato d'été, les clubs du Golfe pourraient revenir à la charge, au même titre que certaines formations de Premier League, pour un joueur dont la clause libératoire s'élève à 120 millions d'euros. De son côté, l'Atletico écouterait aussi les propositions pour son gardien, qui émarge chaque année à 10 millions d'euros nets.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Gérant  
**Fayçal Laouar**  
Directeur de publication  
**Smail Oulebsir**

Directeur de la rédaction

**Smail Oulebsir**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL :** 023.38.48.00  
**FAX :** 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL :** 023.38.48.00 **FAX :** 023.38.47.95 /  
**E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TEL :** 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / **FAX :** 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
**E-mail :** agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

### Le président de la République préside une cérémonie de commémoration

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif Rahal (Alger), une cérémonie en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie.

Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a mis l'accent sur "le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces dernières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles".

Le ministre a rappelé que le président de la République "a instauré une tradition louable à travers ses rencontres périodiques avec les représentants des médias et la célébration de la Journée nationale de la presse et de la Journée mondiale de la li-

berté de la presse, autant d'occasions pour mettre en avant les acquis réalisés dans le secteur". L'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, n'a pas hésité à apporter tout le soutien nécessaire, notamment par l'adaptation de la législation régissant le secteur de l'information aux dispositions de la Constitution de 2020, à travers les nouvelles mesures de la loi organique relative à l'information, a affirmé le ministre.

Selon lui, la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à quelques semaines de la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain est "l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur de l'information en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les instructions qu'il a données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective". Il a, à cette occasion, indiqué que les textes d'application relatifs au secteur avaient été finalisés et "seront publiés successivement dans les prochaines jours",

faisant état de la régularisation de la situation des chaînes de télévision privées.

M. Laagab a, par ailleurs, mis en garde contre "les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression", rappelant qu'"entre 2020 et fin avril 2024, des agréments ont été accordés à 156 journaux papier, dont 88 spécialisés, à 150 journaux électroniques et à 24 chaînes de télévision privées".

Evoquant le projet de la nouvelle ville média Dzair Media City, le ministre a estimé qu'elle apportera "un véritable plus au paysage médiatique national".

Il a, par ailleurs, fait état du dégel des projets de stations de diffusion dans plusieurs wilayas du pays, ce qui permettra, a-t-il dit, d'"atteindre des zones où la diffusion radiophonique n'est pas optimale".

Le ministre de la Communication a enfin tenu à réaffirmer l'impératif respect de l'éthique et de la déontologie de la profession", déplorant, par là même, la situation en Palestine, où, a-t-il dit, "les journalistes sont cibles et tués délibérément avec une barbarie sans précédent dans l'histoire".

## 21<sup>È</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE ANNUELLE DES PAYS AFRICAINS ET NORDIQUES À COPENHAGUE

### M. Attaf pointe l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a pointé jeudi à Copenhague l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien, soulignant que le monde a cruellement besoin de voix de sagesse et d'engagement.

"L'incapacité persistante de la communauté internationale à réagir de manière unie et décisive pour mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien a ravivé les doutes et les scepticismes quant à la raison d'être et à la pertinence du droit international dans son intégralité", a affirmé M. Attaf dans une allocution prononcée à l'occasion de la tenue de la 21<sup>ème</sup> session de la Conférence ministérielle annuelle des pays africains et nordiques.

Le ministre a rappelé que l'Algérie a fièrement accueilli la précédente session marquant le 20<sup>ème</sup> anniversaire de ce rassemblement unique qui n'a cessé d'œuvrer à promouvoir les valeurs indispensables de dialogue, de coopération, de confiance, de respect et de compréhension".

"Le moins que l'on puisse dire c'est que ces valeurs qui nous unissent dans ce forum sont aujourd'hui menacées de manière existentielle, car nous assistons tous avec regret, frustration et consternation à la ré-

émergence et la prévalence croissante des logiques de polarisation, de divisions et de confrontation, logiques qui sont toutes héritées de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité que nous pensions tous définitivement derrière nous", a-t-il regretté. L'impact de cette situation, poursuit M. Attaf, "a été et continue d'être extrêmement préjudiciable. Les foyers de crises, de tensions et de conflits se multiplient, s'accumulent et s'étendent. Le multilatéralisme est en recul constant, l'ONU est progressivement disqualifiée et l'un de ses organes centraux, le Conseil de sécurité, tombe progressivement dans un état de paralysie complète".

Il a, à ce titre, fait remarquer que "la situation qui se déroule à Gaza incarne, à sa seule, tous ces dysfonctionnements qui remettent aujourd'hui en question, de manière directe et flagrante, l'essence même d'un système fondé sur des règles". "Ce ne sont certainement pas des temps ordinaires !

Ce sont des périodes de crise profonde, des périodes de profonds troubles et, de toute évidence, des périodes de grande incertitude", a-t-il insisté. Il a indiqué que, "dans ces moments-là, le monde a cruellement besoin de voix de sagesse et d'engagement, comme celles qui émergent constamment de ce forum". "Collective-

ment, nous devons nous lever et défendre ce en quoi nous croyons sincèrement en tant que rassemblement de pays partageant les mêmes idées", a-t-il souligné.

Des pays, a-t-il ajouté, "profondément attachés aux normes qui constituent le fondement solide du système international, fidèlement engagés à consolider le multilatéralisme et la coopération internationale face aux redoutables défis contemporains (et) qui croient fermement, tant en paroles qu'en actes, que la Charte des Nations Unies reste la seule boussole permettant à l'humanité de parvenir à la paix, de faire progresser les droits de l'homme et de favoriser une prospérité partagée pour tous".

Dans cette perspective, M. Attaf a tenu à féliciter les organisateurs pour avoir mis en valeur, à travers le riche programme de la 21<sup>ème</sup> session de la Conférence annuelle des pays africains et nordiques, "l'importance stratégique de la coopération et du partenariat Nord-Sud dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement durable".

"Comme on le dit habituellement, la paix et le développement sont les deux faces d'une même médaille", a-t-il déclaré, relevant qu'"il n'y a pas de paix sans développement et il ne peut y avoir de développement sans paix". En outre, "il est de-

venu tout à fait clair que la paix et le développement ne peuvent prospérer sans les droits de l'homme et la justice", a-t-il ajouté. Soulignant que ces réalités sont d'autant plus pertinentes dans le contexte africain, M. Attaf a indiqué que "l'Afrique poursuit les deux voies en parallèle : faire faire le programme sur les armes et le programme de développement".

"Ses efforts méritent d'être soutenus et ses appels répétés à remédier à sa longue marginalisation dans tous les domaines de la vie internationale méritent d'être entendus et suivis", a-t-il dit dans ce sens.

Remerciant également les organisateurs d'avoir mis au premier plan la question de la gouvernance mondiale et plus particulièrement celle des institutions financières internationales, M. Attaf a insisté sur le fait que "le temps est en effet venu de corriger l'injustice historique infligée à l'Afrique dans toutes ces institutions".

"Respectons les précieuses leçons de l'histoire, travaillons tous ensemble pour briser les mauvais schémas qui perpétuent l'instabilité et les inégalités, et exploitons pleinement les relations privilégiées entre l'Afrique et les pays nordiques pour influencer positivement le processus décisionnel international afin de contribuer à un monde meilleur pour tous", a-t-il préconisé.

## SOMMET DE L'OICI EN GAMBIE

### M. Larbaoui à Banjul pour participer

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, vendredi, en Gambie pour prendre part aux travaux du sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul", précise la même source. Cette conférence examinera

"les questions politiques du monde islamique, principalement la question palestinienne ainsi que des questions économiques, humanitaires et sociales et celles liées au rejet du discours de la haine et de l'islamophobie, et à la promotion du dialogue entre les civilisations", ajoute le communiqué.

## SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

### En application des instructions du président de la République, arrivée d'enfants palestiniens blessés en Algérie

Des enfants palestiniens blessés sont arrivés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la région militaire, en provenance de l'aéroport international du Caire (Egypte), et ce en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Ghaza.

Les enfants blessés ont été accueillis par le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Mme Kaouter Krikou, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laid Rebiga, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie M. Fayed Abou Aita et la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Mme Ibtissam Hamlaoui.

Le ministre de la solidarité nationale a affirmé que "le peuple algérien prouve une fois de plus son esprit de solidarité en accueillant le 2<sup>e</sup> groupe de Palestiniens blessés rapatriés de Ghaza dans un état lamentable", soulignant que les instructions du président de la République ont été appliquées à la lettre et que d'autres groupes arriveront en Algérie dans les prochains jours. Mme Krikou a salué le professionnalisme et l'implication des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'action humanitaire dans le cadre de l'aide aux frères Palestiniens. Le ministre des Moudjahidine a déclaré, pour sa part, que l'Algérie "accueille aujourd'hui les blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère, en application des instructions du président de la République", ajoutant qu'"ils bénéficieront d'une prise en charge totale, l'Etat algérien ayant assuré tous les moyens nécessaires à cet effet".

La présidente du CRA a indiqué, pour sa part, que "tout a été préparé pour la prise en charge des blessés palestiniens compris en matière de greffe d'organes", saluant à cette occasion les efforts consentis par les forces aériennes pour l'évacuation des blessés à bord d'avions sanitaires.

Mme Hamlaoui a rappelé que des aides ont été acheminées à travers le pont aérien Alger-Aéroport El-Arich et d'autres vers Rafah au profit des familles palestiniennes. Cette opération est la deuxième du genre après celle du 28 mars 2024 pour laquelle le haut Commandement de l'ANP a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, avec un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire.

## ECONOMIE MONDIALE

### L'immigration a contribué à la croissance des pays développés en 2023 (OCDE)

L'immigration a soutenu la croissance des pays développés l'an dernier, période marquée par de fortes pénuries de main-d'œuvre, affirme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport publié jeudi.

"L'année 2023 a été marquée par des flux d'immigration particulièrement importants dans certaines économies de l'OCDE", écrit l'organisation dans son rapport, citant en particulier les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Espagne et l'Australie.

"Cette évolution a eu des effets positifs sur l'offre de main-d'œuvre, et bénéficié globalement à la croissance du PIB", a travers de la croissance de la population active, poursuit l'institution basée à Paris.

Les plus fortes contributions de l'immigration à la croissance de la population active ont été constatées au Portugal, en Irlande, au Canada, en Espagne et en Australie, avec à chaque fois une contribution de plus de 1,5 point, montrent les statistiques de l'OCDE.

Pour la plupart des Etats analysés, cette contribution est beaucoup plus élevée que le niveau moyen de contribution enregistré entre 2010 et 2019. L'économie mondiale a été fortement touchée depuis la pandémie de Covid-19 par une hausse des pénuries de main-d'œuvre, tant en zone euro qu'aux Etats-Unis et au Japon, montrent les chiffres de l'OCDE parus jeudi.

**APS**